REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XI. — No 1. — MAI 1876.

« Delenda Carthago ! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1876.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Réduction*.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

BOURGES, TYP. E. PIGELET, RUE JOYEUSE, 15.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

« Delenda Carthago.

NOUVELLE SÉRIE.

TOME ONZIÈME.

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE, rue de la Servie, 4.

PARIS, rue François 1er, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

1876.

A NOS LECTEURS.

Lorsque la loi sur l'Enseignement supérieur fut votée, nous nous demandâmes si notre œuvre n'était pas terminée, puisque nous avions obtenu, du moins en partie, la liberté que nous réclamions depuis si longtemps.

Aujourd'hui les choses sont bien changées : la liberté de l'Église est attaquée ; l'Enseignement supérieur est menacé d'une hypocrite tyrannie. Il importe d'arracher le masque sous lequel on prépare notre esclavage. Nous demandons de nos amis un concours plus actif. Nous sommes sans mission officielle, nous ne voulons compromettre personne ; mais nous avons de précieux encouragements, les plus précieux que des catholiques puissent souhaiter. Les bénédictions de Pie IX portent toujours bonheur. Celles que nous avons reçues seront pour nous un énergique aiguillon. Elles sont déjà une récompense.

Nous espérons bien en mériter d'autres de cette sorte.

E. d'Alzon.

Nimes, 26 avril 1876.

L'ENSEIGNEMENT

DANS LE PEUPLE DE DIEU.

(2e article) (1).

IV.

Les Docteurs parmi les Patriarches. — Noé.

Nous avons rapporté ce qu'il nous a été possible de trouver, soit dans l'Écriture-Sainte, soit dans les traditions des peuples, sur le premier enseignement, et la science primitive dont les monuments furent engloutis par le déluge. Sauf les quelques grands faits consignés dans la Genèse, il n'y a rien d'assuré sur ce premier âge du monde. L'époque anté-diluvienne est au reste une époque à part dans l'histoire de l'humanité, sur laquelle Dieu n'a voulu nous laisser que très-peu de lumières, et qu'il a pour ainsi dire retranchée des annales du monde. Nous ne devons pas le regretter; car il n'y aurait aucun avantage à connaître les crimes qui ont forcé le Seigneur à se repentir d'avoir créé l'homme; ou si l'histoire des erreurs humaines est pour nous un avertissement utile, elle est assez longue depuis Noé pour suffire à notre instruction et pour humilier notre orgueil.

(1) Voir la livraison de mars 1876, tome X, p. 406.

Avec Noé la vie du monde recommence, et Dieu garantit au patriarche qu'elle ne sera plus interrompue par un nouveau déluge, mais qu'elle poursuivra son cours jusqu'au déluge de feu qui sera la fin de toute chair. Nous allons suivre, à travers les siècles de l'attente du Christ, le développement successif de l'enseignement divin dans le peuple de Dieu, et nous tâcherons de montrer comment Dieu parle au monde de son Verbe, avant de lui parler par son Verbe.

L'époque patriarcale nous présente deux principaux Docteurs, Noé et Abraham. Noé transmet au genre humain la doctrine primitive sauvée avec lui, Abraham fonde la grande école où Moïse et les Prophètes viendront enseigner au monde les premiers éléments de la science chrétienne, et comme l'alphabet du Christ, *elementa mundi.*

Noé, Abraham et tous les maîtres de la science qui vinrent après eux dans le peuple de Dieu marchent à la lumière du Verbe et sous la tutelle de son autorité. Ils forment autour de ce foyer un groupe, une société qui est l'Église catholique enseignante, car l'Église remonte à l'origine des temps, et elle est le commencement de toutes choses, selon l'expression de S. Epiphane. En elle réside le dépôt de la vérité, et l'autorité infaillible dérivée de la grâce du Christ. Elle est sous la main du Christ comme un coursier sous la main qui le modère : c'est l'image énergique employée par Clément d'Alexandrie : *Christus sol justitiæ a quo universa obequitantur* (1); mais si l'Église reste la même dans tous les temps, le mode et l'étendue de son enseignement changent plusieurs fois dans le cours des siècles, suivant la mystérieuse disposition de la Providence. Dieu confie d'abord sa doctrine et sa loi à la raison humaine, encore pleine de force ; puis il l'inscrit sur des tables de pierre à côté desquelles veille la verge sacerdotale d'Aaron ; enfin il la grave par le Verbe fait chair dans la volonté et dans le cœur : *In tabulis cordis carnalibus*, et lui donne pour gardiens Pierre et ses successeurs. Les trois lois ne font qu'un ensemble, et

(1) Cohort ad gentes, XI.

nous sommes établis sur le fondement des Patriarches et des Prophètes aussi bien que sur celui des Apôtres, l'un et l'autre subsistant par la même pierre angulaire, et reposant sur la même base qui est Jésus-Christ.

Sous l'ère patriarcale, la seule garantie infaillible de vérité était l'inspiration directe de Dieu communiquée aux Patriarches de son choix. Elle se transmettait ordinairement par la bénédiction paternelle réservée à l'aîné ; c'est du moins ce qui paraît ressortir de plusieurs endroits de la *Genèse*. Il y avait seulement exclusion des indignes, comme il arriva entre autres pour Caïn. Noé, qui recueillit cet héritage dans sa génération, fut chargé de prêcher la pénitence et la doctrine du salut aux hommes de son temps, et quand ils furent détruits pour avoir méprisé sa voix, il fut le maître des nombreux descendants que Dieu lui donna.

Ce saint Patriarche vécut encore trois cent cinquante ans après le déluge, et mourut l'an du monde 2007, ce qui, selon la chronologie de la *Vulgate,* nous amène presque à la naissance d'Abraham (2008) (1). — Noé vit ses descendants se multiplier très-rapidement. Il les instruisit des traditions originelles et de la sagesse des premiers hommes. Le souvenir de la prédilection dont il avait été l'objet de la part de Dieu, et de l'alliance nouvelle que le Seigneur avait conclue avec lui, devait lui donner une grande autorité. Cependant il fut témoin d'une nouvelle décadence. Malgré la présence de ce grand survivant des vengeances divines, et la leçon perpétuelle que son aspect rappelait, les vices ne tardèrent pas à reparaître sur la terre. La tour de Babel fut construite de son vivant (an du m. 1800, 144 après le déluge). Il vit les langues

(1) La chronologie des *Septante,* qui place la vocation d'Abraham 1147 ans après le déluge, en allongeant la vie des premiers Patriarches après Noé, détruirait plusieurs des développements qui vont suivre, et les légendes que nous rapporterons tout à l'heure. — Nous ne prétendons pas discuter les dates si obscures du second âge du monde. L'éditeur de la Bible de Toulouse dit que l'on compte quatre-vingt dix opinions différentes sur le calcul des années de la création. Le système d'Ussérius, fondé sur l'hébreu et la *Vulgate,* est le plus communément adopté, c'est celui que nous suivrons en prenant ses dates dans la Bible de Saci.

confondues, les premiers peuples se former, Nemrod commencer ses conquêtes, et jeter les fondements de cette puissance terrestre qui, passant de main en main, se succédera dans les grands empires et sera jusqu'à la fin opposée à la cité de Dieu. — Noé put même entrevoir les commencements de l'idolâtrie, et de cet état de corruption qui forcera le Seigneur, 426 ans après le déluge, de tirer Abraham de la Chaldée, pour sauver en lui et en sa race le trésor de la vérité.

Les leçons de Noé furent donc méconnues avant sa mort. Mais ici un vaste champ s'ouvre aux suppositions. Ses descendants lui manquèrent-ils de respect en face et multiplièrent-ils le crime de Cham? Il répugne de le croire. On aime à penser que Noé n'était pas avec ceux qui construisirent la tour de Babel. Mais une nouvelle difficulté surgit; car alors il faudrait admettre que les hommes étaient déjà dispersés. Cornélius à Lapide veut que Noé lui-même ait travaillé à la tour de Babel; car plusieurs, dit-il, en élevant cet édifice, agissaient avec de bonnes intentions. D'autres pensent que la division générale des peuples fut faite par Noé avant la tour de Babel, et que la tour fut l'œuvre d'une partie des hommes seulement. Ce sentiment, difficile à accorder avec le récit de la Bible, n'est cependant pas incompatible avec le texte sacré. Il est dit que Phaleg, fils d'Héber, fut ainsi nommé parce que la terre fut partagée de son temps (1). Or, Phaleg naquit l'an du monde 1757, 101 après le déluge, et 43 ans avant Babel. Berruyer croit qu'il s'agit du départ de Chanaan, qui aurait abandonné ses frères vers cette époque, pour aller s'établir dans la terre qui porte son nom. Peut-être pourrait-on entendre les premiers versets du chapitre XIe de la *Genèse* d'une partie seulement du genre humain. Cette supposition semblerait appuyée par la persistance de la langue primitive qui, selon beaucoup de Pères, cités dans Cornélius à Lapide, ne serait autre que la langue hébraïque. En somme, sur un tel fond, les conjectures ont beau jeu. Pour Noé, après le renou-

(1) Gen. x, 25. — *Natique sunt Heber duo filii : nomen uni Phaleg* (Hebr. divisio), *eo quod in diebus ejus divisa sit terra.*

vellement de l'alliance et la malédiction de Chanaan, l'Écriture ne dit plus un seul mot de lui.

Il était impossible cependant que la vie du grand Patriarche n'excitât pas la curiosité. Et la légende, qui aime à combler les vides de l'histoire, s'est exercée sur un sujet si riche. Un érudit du XVIe siècle, Jacques Middendorp, a recueilli avec un grand soin les diverses traditions sur la vie de Noé (1). Ces traditions se rapportent surtout à l'objet de l'enseignement qui nous occupe; elles offrent sur l'état des connaissances humaines à une époque si reculée des notions qui ne sont pas à mépriser; enfin elles méritent d'êtres connues à cause de leur beauté. Nous empruntons à Middendorp le fond du récit qui va suivre.

Noé, sauvé du déluge, instruisit ses descendants, et s'occupa de les affermir dans la fidélité à Dieu. Quand il crut leur avoir inspiré suffisamment la crainte du Seigneur, quand il leur eut enseigné l'agriculture et les arts nécessaires pour l'entretien de la vie du corps et de la vie de l'âme, il songea à leur partager la terre dont il était le seul monarque et le propriétaire universel. Il donna à Sem l'Asie, à Cham l'Afrique, à Japhet l'Europe. Plusieurs pensent qu'il mena lui-même les diverses colonies dans les régions qu'il leur destinait. Du moins s'accorde-t-on à dire qu'il les visita souvent, pour voir quels étaient leurs progrès, et s'ils persévéraient dans la vérité.

La cent-huitième année après le déluge, d'après Annius de Viterbe (2), il vint en Italie avec les fils de Japhet, et il y resta quatre-vingt douze ans. La date est d'Annius de Viterbe; mais le fait de la venue de Noé en Italie est affirmé par l'historien Chaldéen Bérose.

Pendant ce temps Cham faisait revivre sur la terre les crimes

(1) *Academiarum orbis Christiani libri duo, authore Jacobo Middendorpio.* Colon. 1572. — V. lib. I, *Italia.*

(2) Annius de Viterbe est un savant du XVe siècle qui a publié sous le titre de : *Antiquitatum variarum volumina*, un recueil de fragments des historiens les plus anciens, dont les ouvrages sont perdus, comme Bérose et Manéthon.

qui avaient attiré le déluge. Ce fils indigne de Noé avait, comme on l'a vu, soustrait à la destruction les sciences perverses des enfants de Caïn Après l'irrévérence dont il se rendit coupable envers son père, voyant qu'il avait encouru l'indignation de ses frères, qu'il était privé de la bénédiction paternelle et qu'une partie de sa race était même maudite à cause de lui dans la personne de Chanaan, il prit en aversion la famille commune et se sépara d'elle avec ses enfants. Ainsi, une branche considérable de l'humanité se soustrait à l'influence de Noé, se conduit d'après les leçons schismatiques du rebelle, se livre à tous les mauvais instincts, s'abandonne aux crimes des hommes anté-diluviens, l'orgueil et la luxure, et pratique la magie qui sera la première source de l'idolâtrie.

Les fils de Cham arrivèrent, après une suite de pérégrinations, dans la plaine de Sennaar et y construisirent la tour de Babel. D'après S. Augustin, Nemrod fut le chef de cette entreprise; plusieurs autres Pères disent la même chose. — La légende ici rencontre une difficulté; car ce n'est pas seulement dans la race de Cham, mais dans toutes, que les langues furent confondues. On peut supposer à la rigueur que dans les familles de Sem et de Japhet la division des langues s'est faite plus tard par le mélange avec les Chamites; et d'ailleurs les hommes ayant perdu la connaissance du rapport qui lie les mots avec l'essence des choses, la langue ne se composant plus que de signes arbitraires, a dû changer, et ainsi le miracle arrivé à Babel n'aurait fait que précipiter dans la race de Cham un mal inévitable. Nous hasardons cette idée avec une extrême défiance; mais elle semble trouver un motif de probabilité dans ce fait constaté par les missionnaires que les langues des descendants de Cham sont aujourd'hui encore beaucoup plus divisées que les autres, au point que, dans beaucoup de pays, elles changent de village à autre.

Bref, d'après la légende, Nemrod construisit Babel tandisque Noé était en Italie. Le Patriarche s'établit en Etrurie. Il divisa la colonie qu'il amenait, ou qu'il y trouva, en douze groupes qui fondèrent autant d'établissements dont les chefs s'appe-

lèrent des *Lucumons*, et telle serait l'origine des antiques lucumonies étrusques dont parlent les historiens. Au centre de ces bourgades, Noé fixa comme le siége et la capitale de son petit empire sur une colline où s'éleva bientôt une ville composée de chaumières et qui prit le nom de *Turrena Augustalis* ou *Principalis*. Les douze Lucumons devaient venir à chaque nouvelle lune le visiter dans sa résidence pour lui rendre compte de leur administration et recevoir ses avis. — Dans ces assemblées, Noé coordonnait peu à peu la constitution de l'état social, il enseignait les cérémonies et les rites du culte extérieur, et les signes sensibles destinés à maintenir la religion et les bonnes mœurs. Il fut même amené par une circonstance particulière à établir une véritable organisation de l'enseignement.

Les enfants de Cham, après avoir répandu en Egypte et en Afrique leurs doctrines fausses et perverses, les firent aussi pénétrer en Italie pendant que Noé y résidait encore. Alors, le Patriarche, pour en garantir les fils de Japhet, fonda à Vétulonie une école où il enseigna lui-même, non-seulement les lois divines et les coutumes patriarcales, les cérémonies du culte et les rites du sacrifice, mais encore les sciences naturelles et mathématiques, en particulier la géométrie, et il composa des livres où ces sciences étaient expliquées.

Middendorp ajoute que Noé alla terminer sa vie en Arménie. Mais une autre légende assure qu'il mourut en Italie, sur le lieu même où devait être Rome. Il y a dans ces traditions, sinon des faits acquis à l'histoire, au moins de vastes horizons ouverts à la poésie. Noé, pilote de l'arche où le genre humain fut sauvé du déluge, est la figure de saint Pierre, pilote de l'Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut. La légende nous le représente fondant l'Italie que le prince des Apôtres devait choisir un jour comme centre de sa puissance spirituelle et temporelle. — Il apporte à Rome le froment et la vigne, c'est-à-dire la double matière du sacrifice eucharistique qui sera offert par le sacerdoce chrétien dont Rome est devenue le centre et le cœur. Il est la tête de l'enseignement, et l'Italie possède

dès lors ce qu'elle doit posséder excellemment plus tard, l'oracle de la vérité, l'*os orbi sufficiens*. De plus, Noé est enseveli sur l'emplacement de Rome future, et ainsi le Patriarche figure de Pierre aurait pris possession de la cité sainte au nom de son descendant, et l'arche de l'Eglise serait amarrée au tombeau de Noé. Avouons que de telles coïncidences sont bien dans le génie de Dieu, qui aime à donner aux grandes choses de grandes préparations (1).

Dirons-nous que ces traditions n'ont pas d'autre valeur que celle des inventions poétiques? Ce serait trop de dédain, et nous devons croire que les légendes si aimées de nos pères contiennent très-souvent un fond de vérité. — Sans doute plusieurs des détails que nous venons de donner paraissent difficiles à accepter ; mais qui oserait dire qu'il faille tout rejeter? Nous appelons, du reste, l'attention sur les témoignages suivants empruntés aux auteurs profanes. Nous les tirons encore pour la plupart de Middendorp.

Pline appelle l'Italie la *mère de toutes les nations*, choisie par la Providence pour ajouter de l'éclat au ciel, rassembler les empires épars, adoucir les mœurs, et donner l'humanité aux hommes (2). — Les Romains ont toujours cru à la haute destinée de leur patrie. Caton vante la noblesse de son origine : Les commencements de l'Italie, dit-il, remontent à l'âge d'or, ses fondateurs furent Janus, Camésis et Saturne, d'une race phénicienne et sacerdotale, qui, après l'inondation de la terre, envoya la première des colonies dans le monde (3). Ces paroles de Caton, rapprochées de l'autorité de Bérose, avec laquelle elles concordent naturellement, sont d'autant plus curieuses

(1) V. *Le Parfum de Rome*, par L. Veuillot, liv. V, chap. I et II, où cette légende de Noé à Rome est éloquemment expliquée par Monseigneur de Tulle et par l'auteur. — « Je sais qu'on a nié cela, dit le grand évêque, ils ont nié Homère. Pour moi, j'y crois. »

(2) *Plinius terrarum omnium et gentium parentem vocat Italiam, numine deûm electam, quæ cœlum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et humanitatem homini daret.* (*Hist. nat.* l. III, c. v.)

(3) *Italiæ splendissima est origo, tum tempore, tum origine gentis : cœpit enim aureo sæculo, sub principibus diis, Jano, Camese, Saturno, gente phœnica et saga, quæ post inundationem terrarum primo per orbem colonias misit.*

qu'elles émanent certainement d'une autre source. De plus, outre le nom de Camésis qui rappelle Cham, elles tendent à justifier la supposition que le Janus des Romains serait Noé lui-même. On peut tirer l'étymologie de son nom de l'hébreu *Iain*, vin. Il est représenté avec deux visages, regardant le passé et l'avenir, comme le seul survivant du passé, et le seul ancêtre des générations futures. Varron inscrivait Janus le premier sur la liste des vingt dieux qu'il appelle *choisis*. C'est à lui, dit-il, qu'appartiennent les commencements. Cependant comme saint Augustin le fait observer, il n'a aucun titre, d'après le système de Varron, à occuper la première place qui devait appartenir à Saturne ou Jupiter (1); elle ne peut lui être attribuée que sur la foi d'une tradition populaire. N'est-ce pas qu'il est le premier des hommes que les Romains divinisèrent? L'âge d'or qui s'écoula sous Janus et Saturne, est, selon Lactance, cette époque primitive où les peuples d'Italie adoraient encore le vrai Dieu. Mais plus tard, si l'on en croit les poètes, la justice, irritée contre les crimes des hommes remonta au ciel (2). Ce ne fut sans doute pas du temps de Janus, car ce dieu est le seul dont la vie n'ait pas subi de flétrissure, tandis qu'on attribuait aux autres toutes les souillures (3). Enfin il faut ajouter encore que les anciennes monnaies de l'Italie portaient d'un côté l'empreinte de Janus Bifrons, et de l'autre celle d'un vaisseau.

L'établissement de Noé en Etrurie et les enseignements qu'il y donna expliqueraient la cause de la renommée de ce pays. — Les Etrusques se sont distingués de toute antiquité par leurs arts, dont les débris sont encore admirés dans nos musées, et par leurs sciences, que les dieux mêmes, dit Cicéron, leur avaient enseignés (4) on leur faisait honneur en par-

(1) Varron en donne cette raison qui est à noter : *Quoniam penes Janum sunt prima, penes Jovem summa.* Il avait dit précédemment : *Ad Janum dicuntur rerum initia pertinere.* — S. Aug. *De civit. Dei*, l. VII, c. VII et IX.

(2) *Divin. instit.*, l. V, c. V.

(3) *De Jano quidem non mihi facile quidquam occurrit quod ad probrum pertineat; et fortassè talis fuerit, innocentius vixerit, et a facinoribus flagitiisque remotius. De civ. Dei*, l. VII, c. IV.

(4) *Mitto illam veterem ab ipsis diis immortalibus, ut fama est, Etruriæ datam disciplinam.* (*Orat. de Arusp. respons.*)

ticulier de l'invention des rites sacrés et de la divination. De tout temps Rome s'adressait à eux pour obtenir l'explication des prodiges, et le sénat avait ordonné qu'il y eut toujours en Etrurie six enfants des principales familles, occupés à étudier l'art des Aruspices, afin que cette fonction fut exercée par de riches citoyens, et ne dégénérât pas en un métier mercenaire (1).

Ainsi l'Etrurie, où l'on rapporte que Noé régla les choses du culte, demeura toujours l'organe de la religion. Cette religion sans doute était l'erreur païenne ; mais Clément d'Alexandrie nous dit comment la superstition remplaça les antiques croyances ; ce fut par l'importation qu'y firent les Grecs des mystères abominables de Bacchus (2).

Il a d'autres témoignages ; mais nous craignons que ces développements ne paraissent déjà démesurément longs. Nous passons donc à Abraham.

V.

Les docteurs parmi les patriarches. — Abraham.

Après Noé l'autorité enseignante et le secours de l'inspiration divine passa sans doute à Sem et à Japhet dont les destinées sont prédites dans la bénédiction de leur père. Mais l'Ecriture ne nous dit plus rien des actions de ces patriarches. Du reste leur époque se confond avec celle d'Abraham, qui était âgé de cent cinquante ans quand Sem mourut. Quelques interprètes ont cru retrouver Sem dans le personnage de Melchisédech, prêtre du Très-Haut et roi de Salem, qui bénit Abraham et offrit le sacrifice mystérieux du pain et du vin. Ils expliquent par là comment saint Paul a pu dire que Melchisédech est

(1) Cicéron, *De Arusp. respons.* — *De legibus*, lib. II. — *De divinatione*, l. I.
(2) *Cohort. ad gentes.* C. II.

plus grand qu'Abraham (1). Mais leur opinion n'obtient guère de crédit.

Pour retrouver quelque chose de solide, il faut arriver à Abraham. La foi, relevée dans la famille de Noé après le déluge, disparaissait peu à peu de la terre : les chefs des familles patriarcales, ou n'étaient plus dignes de leur mission, ou n'étaient plus écoutés; déjà l'idolâtrie commençait à se répandre sur la terre; Tharé lui-même, le père d'Abraham, et Nachor son frère servaient les dieux étrangers (2). Le Seigneur voyait venir le jour où il devrait de nouveau se repentir d'avoir créé les hommes. Mais il voulait sauver le Christ en sauvant leur race , et l'arc-en-ciel, brillant dans les nuages, lui rappelait sa promesse de ne ne plus les engloutir dans un nouveau déluge.

Il résolut alors de concentrer la vérité dans un peuple qui en serait le gardien, et que lui-même conduirait par la main et enseignerait constamment. Il choisit Abraham pour être l'aïeul de ce peuple, il conclut avec lui une alliance éternelle, et pour en perpétuer le souvenir, il ordonna que ses fils en imprimeraient la marque dans leur chair par la circoncision. — Jusque-là le genre humain tout entier avait été le peuple de Dieu; mais, à partir de la vocation d'Abraham, ce titre n'appartiendra plus qu'à sa race. Encore y aura-t-il une double race d'Abraham, la race spirituelle et la race charnelle, Isaac et Ismaël. Isaac seul sera l'héritier des promesses; et cette distinction qui est faite alors dans une simultanéité de temps entre le fils de la servante et le fils de l'épouse, en présage une autre qui s'accomplira dans la succession des âges entre Moïse et Jésus-Christ. L'un et l'autre est voulu de Dieu pour perpétuer la vérité sur la terre, l'un et l'autre descend

(1) *Sine ullâ contradictione, quod minus est a meliore benedicitur.* (*Hebr.* IV, 7.)

(2) Josué. XXIV. 2. — *Trans fluvium habitaverunt patres vestri ab initio, Thare, pater Abraham, et Nachor, servieruntque diis alienis.* — Les traditions orientales disent que Tharé, habile sculpteur, fabriquait des idoles pour Nemrod, et qu'Abraham, âgé de quatorze ans le lui reprochait en ces termes : « Pourquoi séduire les hommes pour un honteux profit? Il n'y a pas d'autre Dieu que celui qui est au ciel, le créateur de l'univers. » — *Suidas et le Syncelle.* (V. Gainet, *la Bible sans la Bible*, IIIe époq. ch. I.)

d'Abraham qui est ainsi constitué le père de toutes les grandeurs qui s'élèveront après lui sur la terre.

Tout un nouvel ordre de choses commence à Abraham, comme à la création et au déluge. Il est le premier homme choisi par la prédilection de Dieu dans la multitude des nations qui semblent dédaignées pour un temps. Le Seigneur lui fait une promesse immuable qui se réalisera comme par degrés, et n'aura son dernier achèvement qu'à la fin des jours. Il y a une promesse terrestre qui sera accomplie par David, lorsqu'il s'établira à Jérusalem, et lèguera à son fils Salomon toute la terre promise ; il y a une promesse spirituelle qui sera réalisée en Jésus-Christ, lorsqu'il prendra possession de la Jérusalem nouvelle, l'Eglise catholique, et qu'après l'avoir conquise laborieusement comme David, il y règnera pacifiquement comme Salomon ; enfin, il y a une promesse éternelle qui sera consommée quand, les luttes étant terminées, tous les hommes fidèles seront rassemblés dans la Jérusalem céleste, et se réjouiront dans le sein d'Abraham.

Abraham, père des croyants, aîné du peuple de Dieu, est par ce droit d'aînesse le premier docteur de la nation choisie. Dieu qui lui donne sa mission lui communique aussi la science. Il converse familièrement avec lui, comme un ami avec son ami : « Comment puis-je cacher quelque chose à Abraham, dit-il, quand je sais qu'il enseignera avec autorité à ses fils et à sa race après lui à garder les voies du Seigneur, et à faire le jugement et la justice? (1). » Aussi le livre de *l'Ecclésiastique* affirme-t-il qu'il ne s'en est pas trouvé un autre semblable en gloire à Abraham pour conserver la loi du Seigneur (2). C'est qu'en effet il tient par sa foi la clef de toute sagesse et de toute science, le principe du Christ, en qui toutes les nations seront bénies et enseignées. Le Christ est la substance des révélations, disons mieux, des conversations de Dieu avec son ami.

(1) *Gen.*, XVIII, 19. — *Scio quod præcepturus sit filiis suis, et domui suæ post se ut custodiant viam Domini, et faciant judicium et justitiam.*

(2) *Ecclé.*, XLIV, 18. — *Non est inventus similis illi in gloria, qui conservaret legem Excelsi.*

Il est le centre des promesses, et le titre du livre que les fils du patriarche fidèle vont dérouler dans la suite des siècles, et dont le patriarche lui-même trace pour ainsi dire l'argument et le sommaire (1).

Telle est la grandeur de la mission d'Abraham. Sa foi puissante donne l'impulsion à tout le peuple de Dieu, et entretient l'unique foyer où le reste de l'univers retrouvera quelques rayons de la vérité perdue.

Dieu prépare lentement son peuple à servir ses desseins. Il emploie dans cette œuvre une prudence très-délicate. Il a soin d'abord d'écarter les éléments qui sont trop terrestres, le fils d'Agar et les enfants de Céthura, et ne se réserve que le seul Isaac. Isaac a deux fils, Dieu laisse Esaü et choisit Jacob. Ainsi, pendant trois générations, le Seigneur, pour graver profondément sa connaissance au cœur de l'homme, se fait le précepteur d'un seul, et nourrit en lui la veine mystérieuse d'où jaillira une doctrine sans mélange. Quand la foi d'Abraham eut bien imbibé l'âme d'Isaac et de Jacob, quand il n'y resta plus aucun alliage mauvais, d'une racine pure sortit un peuple dont l'origine n'avait pas de souillure. A partir de Jacob, Abraham devint nation, suivant la promesse divine : *Faciam te in gentem magnam*.

L'épreuve n'est pourtant pas encore suffisante. Il faut que la foi de cette nation continue à être longtemps éprouvée dans la tribulation, afin que si puissante dans les pères elle se conserve aussi dans les enfants.

Jacob mourant donne à ses fils une dernière leçon qui roule tout entière sur Jésus-Christ, et qui est comme un résumé de la science d'Abraham et d'Isaac. Qui lui succéda dans l'enseignement? Ce furent sans doute Juda et Joseph entre lesquels il partagea le droit d'aînesse : l'ancêtre du Christ, et la figure du Christ. Joseph semble prédestiné plus particulièrement à cette mission. Presque enfant, l'esprit prophétique se repose déjà sur lui. Rejeté par ses frères, il annonce la vérité aux

(1) I *Cor.*, I, 20. — *Quotquot enim promissiones Dei sunt, in illo (Christo) Est.*

princes de l'Egypte, et la prudence à ses vieillards (1); il y règne comme le Christ sur l'Eglise des gentils, et y reçoit enfin son vieux père et ses frères, comme le Christ accueillera un jour dans le sein de l'Eglise Israël vieilli à la fin de son long pèlerinage. Joseph fut alors le maître de ses frères, et sans doute la foi ne faillit pas tant qu'il vécut. Mais, après sa mort, les fils de Jacob, bien que soumis par Dieu à un précepteur sévère, la tribulation, perdirent l'intelligence de ses merveilles, et oublièrent ses miséricordes (2). — Il fallut Moïse pour leur rendre la connaissance du Seigneur aussi bien que pour les délivrer de l'esclavage.

GÉRY DELALLEAU,
Des Augustins de l'Assomption.

(*A suivre*).

(1) *Ps*. CIV, 21-22. — *Constituit eum dominum domus suæ et principem omnis possessionis suæ, ut erudiret principes ejus sicut semetipsum et senes ejus prudentiam doceret.*

(2) *Ps*. CV, 7. — *Patres nostri in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua : non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ.*



LES POÈTES DE L'ÉGLISE D'ORIENT AVANT PHOTIUS.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LA POÉSIE APOSTOLIQUE.

Messieurs,

En commençant cette conférence sur la poésie apostolique, je reprends d'abord les conclusions de notre précédent entretien. La poésie, disions-nous, telle qu'elle apparaît dans l'Évangile, n'est d'aucune manière une fiction. Cette poésie est réelle, et, nous avons pu nous en convaincre, elle n'exclut ni la vérité du dogme, ni les principes de la morale, ni l'authenticité des faits. Elle coïncide avec ces trois révélations, elle en est la splendeur extérieure, le vêtement lumineux, et elle nous révèle à son tour la beauté du Verbe éternel. *Splendor veri pulchritudo.*

En second lieu, vous disais-je, la poésie de l'Évangile est le fond même de la poésie, sa substance et sa perfection. C'est par la poésie du Christ et ses divins cantiques que nous devons former notre goût littéraire. Elle est réellement la règle et le canon de la poésie véritable.

Enfin la poésie de l'Évangile ne passe point : elle demeure éternellement comme Jésus-Christ lui-même. Elle vit dans l'Église, qui la chante encore ou qui l'inspire ; elle vit dans les événements de chaque jour, harmonisés par la Providence et par la grâce divine.

Je pourrais étendre ces observations, Messieurs, selon les larges proportions d'un enseignement didactique; mais je me suis promis de vous donner de l'histoire plutôt que de la théorie, et d'ailleurs nous trouverons peut-être, après avoir parcouru les œuvres de nos poètes d'Orient, que l'enseignement didactique résulte implicitement de leurs exemples, bons ou mauvais, je ne préjuge pas encore, de leurs défauts ou de leurs mérites, de leur médiocrité ou de leur génie. Jusqu'ici, Messieurs, nous n'avons parlé que de la poésie sacrée, expression parfaite de la beauté parfaite, et nous avons admiré jusqu'à l'adoration; mais il viendra sans doute un moment où nous devrons quitter le ton de la louange. C'est pourquoi j'ai cru opportun de vous indiquer dès aujourd'hui, au début de cette conférence, le principe fondamental de notre critique littéraire.

Il y a trois points de vue de l'Être, le vrai, le bien et le beau. Pardonnez-moi, Messieurs, si je vous fais pénétrer dans les profondeurs de la métaphysique, mais il y a de la métaphysique partout, parce que Dieu, qui est l'être premier, l'être unique, a tracé partout dans ses œuvres quelques linéaments de son image. Ces trois points de vue de l'Être, la vérité, la bonté, la beauté, s'expriment, d'une manière proportionnée à notre faiblesse, dans la science et dans la parole humaine.

La philosophie dogmatique, soit naturelle, soit révélée, pourrait être définie : la connaissance de la vérité première et des vérités secondes considérées dans leurs causes suprêmes. Toutes les sciences morales ont pour objet unique la bonté première, considérée comme fin universelle des êtres intelligents. Enfin la poésie, avec toutes les sciences esthétiques, cherche à exprimer, dans un langage humain, la splendeur de la vérité créatrice et ses reflets dans la création, les harmonies de la bonté souveraine et ses échos dans tout le monde des âmes.

La philosophie n'est complète que par la révélation, la morale n'atteint sa perfection que par la loi positive de l'Évangile ; de même la poésie, qui doit posséder la vérité pour l'environner de lumière, qui doit rechercher le bien pour en répéter

les insinuations mélodieuses, la poésie a besoin d'un secours extérieur pour affermir sa voix et diriger son essor. Ce secours extérieur, dans toutes les langues de la terre, s'appelle l'inspiration.

L'inspiration, réelle ou factice, telle est la condition essentielle de la poésie, et les païens eux-mêmes ont reconnu cette loi. Homère ne chante pas en son propre nom la colère d'Achille ou les voyages d'Ulysse. C'est la muse qui lui envoie les souffles féconds de l'Olympe :

Chante, ô déesse, la colère d'Achille, fils de Pélée,
Cette colère terrible.....

Hésiode invoque à son tour les *déesses de l'Hippocrène, qui savent toutes choses, les temps et les destinées, et les exploits des héros*. Solon, le grave législateur, s'écrie :

Brillantes filles de Mnémosyne et de Jupiter Olympien,
Ecoutez ma prière.

On donne le nom des muses aux monuments même de l'histoire, et le poète de l'athéisme, Lucrèce, éprouve lui aussi la nécessité d'appeler sur son œuvre une protection céleste. En adressant à la déesse de la volupté ses louanges et ses prières, il semble reconnaître que le poète matérialiste se condamne soit à la stérilité, soit à l'inconséquence :

Puis donc, ô déesse, que seule tu gouvernes le monde,
Que, sans toi, rien n'aborde aux rivages de la lumière,
Rien ne se produit de doux et d'aimable;
Je te voudrais pour compagne dans le travail de ces vers,
Où je m'efforce d'expliquer la nature...
Daigne prêter à mes paroles ton charme éternel.

Voltaire, qui ne croyait à rien, qui n'apercevait au-dessus de sa tête qu'un ciel sans habitants et sans souverain, cherche du moins à nourrir sa maigre poésie d'abstractions et de symboles. Il invoque la vérité, mais cette vérité froide et glacée qui n'est qu'un vain fantôme. Son inspiration n'est pas seule-

ment illogique comme celle de Lucrèce, elle est négative parce qu'elle est mensongère :

> Descends du haut des cieux, auguste vérité,
> Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.

Avant Voltaire, la poésie était un chant, tout au moins une parole; Voltaire en fait un écrit, et il croit être poète. L'inspiration des lyriques du XIXe siècle a quelque chose de maladif et de fiévreux. Ce n'est plus le vigoureux enthousiasme que le paganisme a lui-même connu, c'est plutôt une vague et rêveuse mélancolie qu'il faudrait éprouver pour la définir. Le poète voudrait flotter

> Sur des flots sans rivages,
> Aux lueurs de l'éclair, au fracas des orages (1).

Il lui prend souvent à son réveil

> Un grand désir de choses inconnues,
> D'élever son essor aussi haut que les nues,
> De ressaisir dans l'air des sons évanouis,
> D'entendre, de chanter mille chants inouïs (2).

Cette inspiration n'est pas toujours factice, comme celle de Voltaire. Elle est rarement chrétienne, souvent superstitieuse; souvent encore elle cherche à unir, dans une seule expression, la voix des muses et les chants des prophètes.

> Le poète écoutait, à peine à son aurore,
> Ces deux lointaines voix qui descendaient du ciel;
> Et plus tard, il osa parfois, bien faible encore,
> Dire à l'écho du Pinde un hymne du Carmel (3).

Telle est l'inspiration que j'appellerai profane. Platon en a donné l'exemple dans le dialogue où Socrate converse avec Ion le rhapsode : « L'âme des poètes, dit Socrate, fait réellement ce qu'ils se vantent de faire. Ils nous disent qu'ils puisent à des fontaines de miel, et que, semblables aux abeilles,

(1) Lamartine.
(2) Sainte-Beuve.
(3) V. Hugo.

ils volent çà et là dans les jardins et les vergers des muses, où ils cueillent les vers qu'ils nous apportent; et ils disent vrai, car le poète est un être léger, ailé et sacré; il est incapable de composer, à moins que l'enthousiasme ne le saisisse, ne le jette hors de lui-même, et ne lui fasse perdre la raison. Jusqu'au moment où il entre en cet état, tout homme est dans l'impossibilité de faire des vers et de prononcer des oracles. Ne trouves-tu pas, Ion, que je dis la vérité? — Oui, certainement, tes discours, ô Socrate, font impression sur mon âme, et il me paraît que les poètes, par une faveur divine, sont auprès de nous les interprètes des dieux ».

Je croirais volontiers, Messieurs, qu'il y a, dans cette théorie, exagérée d'ailleurs à dessein par l'ironie socratique, un fond de vérité que nous ne pouvons méconnaître. A l'origine du monde, le Dieu créateur souffla dans le corps humain une âme vivante, et en conservant à l'homme sa vie intellectuelle, il continue, à travers la durée, cette *inspiration* de tous les moments. De même qu'il y avait dans la philosophie des Grecs quelques notions de la vérité, dans leur morale quelque pratique de la vertu, il y avait aussi dans leur littérature une révélation imparfaite de la beauté. Le Verbe n'est-il pas la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde? Et ne suffit-il pas de cette illumination naturelle, de ce contact purement superficiel avec la beauté divine pour exciter dans l'âme ce tressaillement intime qu'on appelle l'inspiration? Je laisse de côté les chants sibyllins et les poésies orphiques, auxquels nous reviendrons plus tard; je fais seulement cette observation générale, et encore sous une forme dubitative, que peut-être, sous les voiles épais de leur mythologie, plusieurs poètes du paganisme ont entrevu, par des voies mystérieuses, les reflets de la radieuse poésie du Verbe.

Mais, si bienveillantes que soient nos appréciations de la poésie de l'antiquité et de ses imitateurs, l'inspiration est tout autre, Messieurs, dans la poésie chrétienne. En vous parlant aujourd'hui de la période apostolique, je me propose d'établir cette thèse littéraire : la poésie des Apôtres est digne d'être la

poésie même de Dieu. Évidemment, si nous avions voulu poser ce principe avant de vous parler de l'Évangile, la démonstration en eût été plus facile encore et plus triomphante. Quelques prières de Jésus-Christ, le cantique de sa Mère, les prophéties de Zacharie, l'action de grâces de Siméon, voilà sans doute les plus sublimes accents que la terre ait jamais fait monter vers le ciel. Que serait-ce, Messieurs, si j'étais entré dans le détail, si j'avais raconté les miracles et répété les paraboles ; si j'avais suivi notre Sauveur dans la crèche de Bethléem, dans l'exil de la terre d'Égypte, dans l'atelier de Nazareth, sur la barque des pêcheurs de Galilée, sur la montagne illuminée du Thabor, auprès du puits de Jacob et dans la solitude des déserts; si je vous l'avais montré dans le travail de l'agonie, dans les angoisses de la mort, dans les triomphes de la résurrection?

J'ai préféré livrer toute cette poésie à vos méditations, Messieurs, sans y mêler la voix débile de l'homme. Je me tourne vers les Apôtres et je dis : Parlez et chantez à votre tour, poètes de Jésus-Christ; nous pourrons juger, à l'harmonie de vos cantiques, le Dieu qui vous inspire. Votre œuvre est immense et vous avez beaucoup à faire. Il faut surpasser les chantres de l'Ionie et les prophètes d'Israël. Chantez donc au Seigneur le cantique nouveau, parce qu'il a opéré des merveilles; sa droite, son bras sacré lui a valu la victoire. Le Seigneur a fait connaître le salut qu'il nous réservait. Il a révélé sa justice aux yeux des nations.

Je dis que la poésie des Apôtres est divinement inspirée, et je le prouve, d'abord par son origine, en second lieu par sa permanence, enfin par le témoignage même de Dieu.

I

L'origine divine de la poésie du cénacle, Messieurs, résulte de sa parfaite spontanéité. Voici des hommes qui ont fait le métier de pêcheurs depuis leur enfance. Les princes du peuple et les anciens constatent que ce sont des gens sans lettres et

du commun du peuple (1). Ils s'enferment dans une maison vulgaire pour y prier ensemble. Un jour, on entend tout-à-coup un grand bruit, comme d'un vent violent qui semble venir du ciel. Le toit qui les abrite resplendit d'une lumière divine, ils se présentent sur le seuil et ils parlent à ces Juifs de toutes nations réunis à Jérusalem et ils racontent les merveilles de Dieu ; et désormais leur vie sera une incessante prière et une prédication perpétuelle (2).

Et pourtant, Messieurs, la poésie jaillit de leurs lèvres comme les flots d'une source abondante, ils ne cherchent ni rhythme ni cadence. Pierre et Jean sont sortis de la prison, ils viennent trouver leurs frères, leur racontent les ordres des princes des prêtres et des anciens, et tous, dans l'union d'un même cœur, sous l'influence d'une même inspiration, ils élèvent leurs voix vers Dieu et prononcent cette prière (3) :

« Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel, la terre et la mer et tout ce qu'ils renferment. C'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et les peuples ont-ils formé de vains desseins? Pourquoi les rois de la terre se sont-ils élevés, et les princes se sont-ils unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ? Car ils se sont vraiment conjurés, dans cette ville de Jérusalem, contre votre saint Fils Jésus que vous avez fait Christ, Hérode et Ponce-Pilate avec les Gentils et les peuples d'Israël, pour remplir les déserts de votre main toute-puissante et de votre conseil. Et maintenant, Seigneur, considérez leurs menaces et donnez à vos serviteurs d'annoncer votre parole avec une pleine liberté. Étendez votre main pour faire des guérisons miraculeuses, des merveilles et des prodiges par le nom de votre saint Fils Jésus ».

Et lorsqu'ils eurent achevé leur prière, la maison où ils étaient rassemblés trembla sur ses fondements : ils furent tous

(1) Comperto quod homines essent sine litteris et idiotæ. *Act. Apost.*, IV, 13.
(2) Orationi et ministerio verbi instantes erimus. *Ibid.*, VI, 4.
(3) Unanimiter levaverunt vocem ad Deum, et dixerunt. *Act.*, IV, 24.

remplis du Saint-Esprit, et ils annoncèrent la parole de Dieu avec hardiesse.

Les odes de Pindare n'étaient pas improvisées et chantées de cette manière. Après la victoire de son héros, il laissait s'écouler non pas les jours, mais les mois et même les années. Il préparait lentement son chant de triomphe, instruisait ses chanteurs à gages, et n'arrivait enfin chez le vainqueur qu'après avoir donné à son œuvre cette perfection plastique qui est un résultat du travail et du temps plus encore que du génie. « Car l'homme est le rêve d'une ombre, disait-il; si un grand esprit, une belle nature nous rapproche un peu des immortels, nous ignorons pourtant durant nos nuits vers quelle halte d'un jour il est écrit par le sort que nous devions courir. Nous avons beau voguer sur cette mer de la vie, nous ne trouvons point la route merveilleuse qui nous mènera vers le ciel. Au contraire, si Zeus envoie un rayon de sa lumière, l'homme jouit d'un éclat resplendissant et d'une vie douce comme le miel ». Les Apôtres, Messieurs, avaient reçu ce rayon de lumière que Pindare cherchait en vain près des oracles de Delphes ou de Dodone. L'inspiration divine murmurait toujours dans leurs cœurs des hymnes harmonieux; c'était, comme nous dit S. Pierre (1), l'accomplissement de la prophétie de Joël : « *Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens verront des visions, et vos vieillards auront des songes prophétiques* ».

Et, en effet, ces prophètes de la nouvelle loi, nous les trouvons partout à l'époque apostolique. C'est l'Esprit-Saint qui parle par la bouche du diacre Étienne (2), et tandis qu'on l'accuse, une clarté divine entoure son visage et sa face ressemble à celle d'un Ange ; il lève les yeux au ciel, et le ciel s'entrouvre pour lui montrer la gloire de Dieu et le triomphe du Sauveur, et il s'écrie : *Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui*

(1) *Act. Apost.*, II, 16.
(2) *Act.* VI.

est debout à la droite de Dieu. L'Esprit-Saint, qui ne s'était reposé encore que sur les voyants d'Israël, descend, à la prière de Pierre, sur les Gentils (1). A leur tour, ils parlent diverses langues et glorifient le Seigneur.

Agab vient de Jérusalem, et annonce une grande famine qui doit désoler la terre (2). L'église d'Antioche se remplit de docteurs et de prophètes (3), entre lesquels étaient Barnabé et Simon, qu'on appelait le Noir, Lucius le Cyrénéen, Manahen, frère de lait d'Hérode le tétrarque, et enfin Saul.

Dans l'île de Chypre, S. Paul, rempli de l'inspiration divine, regarde fixement le magicien Elymas, et lui lance cette apostrophe terrible (4) : «*O homme rempli de fourberie et de mensonge, enfant du démon, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur? Et voici que la main de Dieu s'appesantit sur toi, tu seras aveugle, et pendant quelque temps tu ne verras plus le soleil*». Aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux s'obscurcirent ; et se tournant dans l'ombre, il cherchait quelqu'un qui lui tendît la main.

Paul et Silas sont mis en prison dans la ville de Philippes en Macédoine (5), on a déchiré leurs tuniques, on les a battus de verges, on les a jetés dans un cachot profond. A minuit, les prisonniers se mettent en prière. C'était sous les murs de cette même ville de Philippes, Messieurs, que Brutus s'était percé de son épée, en s'écriant : *Vertu, tu n'es qu'un nom*. La philosophie stoïcienne, le courage romain avaient prononcé sous ces murailles le dernier mot de la faiblesse et du désespoir. Mais les Apôtres ont d'invincibles espérances ; au milieu de la nuit, ils se mettent en prière, ils chantent des hymnes à la louange du Dieu qu'ils adorent, les échos de la prison retentissent de cette poésie nouvelle, et le Saint-Esprit, qui les inspire, se manifeste par de nouveaux prodiges. La terre tremble et s'agite, les murailles de l'édifice s'ébranlent, les portes

(1) *Act.* x.
(2) *Act.* xi, 28.
(3) *Act.* xiii, 1.
(4) *Act.* xiii, 9.
(5) *Act.* xvi, 25.

s'ouvrent et les chaînes de fer se brisent. Le geôlier tire son glaive comme avait fait Brutus, il veut se tuer. Mais Paul l'arrête et le rassure. Il se jette en tremblant aux pieds des Apôtres, et s'écrie : « Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » Et ils répondent : « *Croyez au Seigneur Jésus !* »

Désespérer d'un sauveur, voilà la ruine pour l'orgueilleux stoïcien, la servitude pour la liberté romaine. Croire au Seigneur Jésus, voilà le salut pour l'humble geôlier, voilà la résurrection et la vie pour les hommes et pour les empires.

Ainsi, Messieurs, les disciples délivrés, chantent des hymnes dans le Cénacle ; enchaînés ils chantent des hymnes dans leurs prisons. Le Saint-Esprit repose en eux, leur dicte leurs paroles, et témoigne de sa perpétuelle présence au milieu d'eux par les plus éclatants miracles. Ne pouvons-nous pas conclure, Messieurs, que la poésie des temps apostoliques est divine par l'origine de son inspiration? Et s'il nous reste quelque traces de ces hymnes de nos ancètres dans la foi, ne pouvons-nous pas dire que ces divins monuments sont la parole et les oracles de Dieu, τὰ λόγια τοῦ θεοῦ (1)? *Cieux, écoutez,* s'écrie Isaïe (2) : *Terre, prête l'oreille, parce que c'est l'Être suprême qui parle.* Jésus-Christ avait promis lui-même cette inspiration à ses Apôtres : *Celui qui vous écoute, m'écoute* ... (3) *ce sera l'esprit de mon Père qui parlera en vous* (4). *Vous n'aurez point à chercher vos paroles,* elles viendront sur vos lèvres poussées par un souffle du ciel, et *votre langue sera comme la plume d'un écrivain qui écrit très-vite* (5). Vous parlerez comme Jérémie, et *les paroles couleront de votre bouche, comme si vous les lisiez* (6) dans un livre invisible ; ou, mieux encore, selon le texte hébreu : Fermez les yeux, divins voyants, vous lirez, non par le regard, mais seulement par les lèvres : *ex ore suo legebat* (7).

(1) *Rom.* III, 2.
(2) *Is.* I, 2.
(3) *Luc.* X, 16.
(4) *Matth.* X, 20.
(5) *Psalm.* XLIV, 2.
(6) *Jer.* XXXVI, 18.
(7) Note de la *Bible de Vence*, Paris, 1767.

II.

Mais enfin, Messieurs, quelles sont les traces de la poésie apostolique? Comment ai-je pu dire qu'elle était divine par sa permanence? C'est Mgr Freppel qui répondra pour moi, Messieurs. Déjà dans ma première conférence, il m'avait fourni quelques citations de Clément d'Alexandrie. Ici, je suis plus heureux encore, je puis le citer lui-même (1) : « Héritière de la Synagogue, dit-il, par l'accomplissement des prophéties, l'Église adopta pour sa liturgie ce recueil de cantiques sans pareil dans le monde. Les psaumes de David devinrent la poésie du Christianisme naissant, dont ils traçaient à l'avance la merveilleuse histoire. Après avoir passé sur les lèvres de tant de générations, ils prirent une vie éternelle au flambeau de l'Evangile qui les illuminait de ses clartés. Ces odes tout imprégnées du souffle divin, Israël les chantait depuis des siècles, mais sans en pénétrer l'esprit, et en y attachant trop souvent une signification grossière et charnelle ; ou du moins elles étaient restées dans un demi-jour dont l'avénement du règne messianique pouvait seul dissiper les ombres. Avec la vérité se montrant à découvert, le voile tombe, les psaumes apparaissent ce qu'ils étaient en réalité, une histoire anticipée de l'avenir. Dans ces communications de l'Esprit-Saint, où Israël, aveuglé par des chimères, croyait lire des prospérités temporelles qui devaient tromper son attente, les premiers chrétiens, mieux éclairés par ce qui se passait sous leurs yeux, virent une poésie bien autrement haute, la poésie de l'âme qui crie vers Dieu du fond de sa misère, qui converse avec Lui dans le silence des passions, ou qui retourne à Lui après l'avoir abandonné : poésie intime et profonde, qui répond à tous les besoins du cœur et à toutes les situations de la vie. C'est ainsi que le Christianisme se trouva, dès le premier jour, en possession d'une poésie, née avant lui, mais faite pour lui,

(1) *Clément d'Alexandrie,* 12e Conf., p. 289.

parce qu'il lui était réservé d'en avoir la clef et d'en comprendre l'esprit ».

Ainsi, Messieurs, après avoir été chantée par les Israélites sur toutes les plages de l'ancien monde, sous les portiques du temple de Salomon et sous les saules de Babylone, la poésie de David, commentée par le Christ, retentissait dans l'assemblée des fidèles, et prenait possession de l'immortalité même de l'Eglise. Le Christ est ressuscité, mais la poésie de David avait chanté son triomphe sur la mort, et les Apôtres (1) répètent après lui : *Sans cesse Jehovah est présent à mes yeux, il est à ma droite, je ne serai point ébranlé. Ainsi la joie est dans mon cœur, et l'allégresse sur mes lèvres. Ma chair même reposera dans l'espérance, car tu ne me laisseras pas dans le séjour de la mort, et tu n'abandonneras pas ton bien-aimé à la corruption du tombeau* (2). Le Christ est entré dans sa gloire, mais la poésie de David en avait chanté les splendeurs, et S. Paul redit aux Hébreux (3) l'hymne du roi prophète : *Quel est l'Ange à qui Dieu a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui même* (4).... *Ton trône, ô Dieu, subsistera éternellement; le sceptre de ta main est le sceptre de la droiture* (5). *Tu aimes la justice et tu détestes l'iniquité. C'est pour cela, divin Héros, que ton Dieu a versé sur toi le parfum de l'allégresse, avec plus d'abondance que sur ceux qui ont pris part à ton bonheur. C'est toi qui, dès l'origine, as posé les fondements de la terre. Les cieux sont l'ouvrage de tes mains* (6), *ils périront et tu subsisteras; ils s'useront comme un vêtement, tu les changeras comme un manteau et ils seront changés. Mais toi, tu es immuable, et tes années ne finiront point. Assieds-toi donc à ma droite, en attendant qu'abaissés par mon bras, tes ennemis soient le marchepied de ton trône* (7).

(1) *Act.* II, 25-28.
(2) *Psal.* XV, 8.
(3) *Hebr.* I, 5 sqq.
(4) *Psalm.* II, 7.
(5) *Psalm.* XLV, 7.
(6) *Psalm.* CI, 26.
(7) *Psalm.* CIX, 1.

Ainsi, la poésie nouvelle prenait possession du passé et en faisait la magnifique prophétie de l'avenir. Elle adoptait cette acclamation antique, qui avait déjà frappé les échos du Sinaï (1) : *Amen! Fiat! Ainsi soit-il!* O Seigneur! C'est le cri de la prière et de l'espérance qui retentit dans les mille voix de la multitude (2). C'est encore le cri de la foi qui répond à la parole du mystère (3) ; et, dans l'Apocalypse, le Verbe est appelé l'*amen* éternel, l'affirmation infaillible et créatrice (4) : τάδε λέγει ὁ Ἀμήν.

L'Église s'empare encore de l'*Alleluia*. *Louez l'Être! célébrez l'Être des êtres*. Saint Jean, dit Isidore de Séville, a entendu l'armée des Anges chanter l'*Alleluia* d'une voix imposante comme le fracas des orages (5). Saint Augustin compare cette exclamation joyeuse au cri des matelots qui de loin s'appellent et se répondent (6). Et, au v[e] siècle, raconte Sidoine Apollinaire (7), les rameurs qui descendaient la Saône près de l'église Saint-Étienne de Lyon, faisaient résonner les échos du rivage de cet *Alleluia*, de ce même chant de louanges que répétaient, il y a tant de siècles, les rives du Jourdain.

Hinc agger sonat, hinc Arar resultat...
Curvorum hinc chorus helciariorum,
Responsantibus Alleluia ripis,
Ad Christum levat amnicum celeuma.
Sic, sic psallite, nauta, vel viator.

Oui, chantez, ô pilote! chantez, ô navigateurs! c'est la poésie apostolique dont vous avez conservé les accents immortels. Chantez, et que l'Église des Gaules se souvienne toujours

(1) *Num.* v, 22. — *Deut.* xxiii, 15.
(2) I. *Cor.* xiv, 16.
(3) II. *Cor.* i, 20.
(4) *Apoc.* iii, 14.
(5) Isid. Hisp. *Etymol.* vi, 19. Tanto enim sacra sunt nomina, ut etiam Joannes in Apocalypsi referat se, Spiritu revelante, vidisse et audivisse vocem cœlestis exercitus, tanquam vocem aquarum multarum et tonitruum validorum dicentium *amen* et *alleluia*. *Patr. lat.* t. LXXXII, p. 253.
(6) S. Aug. *De cant. nov.*, c. ii, apud Gerbert, *de cant.*, t. I, p. 60.
(7) Sidon. Apoll. *Epist.* lib. II., ep. x. *Patr. lat.*, t. LVIII, p. 48.

que l'hymne de la joie c'est ce même *Alleluia* qui a bercé son enfance.

Ce n'est pas tout, l'histoire de l'*Alleluia*, dit le cardinal Pitra, est tout un poème (1). Au v[e] siècle encore, les barbares désolaient la Grande-Bretagne. Germain d'Auxerre se trouvait dans l'île des Saints ; les Bretons célébraient la fête de Pâques, et l'ennemi, les croyant tous occupés à cette solennité, comptait sur une facile victoire. Au premier signal du combat, S. Germain entonna l'*Alleluia* du Christ : trois fois l'armée chrétienne répète le cri de guerre, qui retentit dans les montagnes d'Albion. Les barbares sont vaincus sans bataille.

> Securus prædæ, securus denique cædis,
> Hostis adest : pactæ præsul non commemor horæ
> Exigit ingentem pleno de pectore vocem,
> *Alleluia* pium ternis concentibus urgens.
> Cunctorum sequitur sublatus ad æthera clamor;
> Pressius exceptum triplicant montana sonorem (2).

Nous ne parlerons plus, Messieurs, de l'*Hosanna* des enfants de Jérusalem, déjà entendu au martyre de S. Jacques, frère du Seigneur (3) ; « de *l'Adonaï* des grandes antiennes de l'Avent, de l'*Emmanuel* tant de fois traduit à l'autel par le prêtre dans le *Dominus vobiscum* (4) ». Nous ne dirons rien de ce nom majestueux du dieu *Sabaoth*, du dieu des armées. Quelles sont, Messieurs, ces armées mystérieuses? Dans le livre *des Rois* (5), ce sont les Anges, guerriers invincibles qui tiennent le glaive des vengeances divines; dans Isaïe et Jérémie (6), ce sont les astres qui gravitent devant le Créateur en bataillons lumineux. Dans la nouvelle alliance, c'est l'Église de la terre qui livre les saints combats du Seigneur (7),

(1) *Hymnog. grecq.*, p. 35.
(2) Herici, monachi Antissiodorensis, de vita S. Germani lib. IV, c. I. *Patr. lat.* t. CXXIV, p. 1176.
(3) Euseb. *Hist. eccl.*, II, 23. *Patr. græc.*, t. XX, p. 200.
(4) Card. Pitra. *Hymnog. grecq.*, ibid.
(5) 3 *Reg* , XXII, 10. 2 *Paralip.*, XVIII, 18.
(6) *Is.*, XXXIV, 4 . XL, 26; XLV, 12; *Jer.*, XXXIII, 23.
(7) II, *Timoth.*, II, 3.

et l'Église du ciel qui prend part aux triomphes du Christ (1). Telles sont ces légions mystérieuses qui ont Dieu pour chef et la croix pour étendard.

Ainsi, Messieurs, les Apôtres dispersent à travers le monde la poésie des prophètes, rajeunie, éternisée par le Verbe fait chair. Les Psaumes de David, les exclamations d'Israël demeurent dans le culte de l'Église, et la langue même de Juda ne peut plus mourir.

La poésie apostolique a donc été divinement inspirée, Messieurs, dans son interprétation de la poésie des prophètes; mais, à côté des hymnes de l'Ancien Testament, rajeunies en quelque sorte par l'Évangile et devenues la prière incessante de l'Église, la foi chrétienne ne pouvait tarder à faire éclore des cantiques nouveaux. Si nous étudions les commencements de la sainte Liturgie, nous y trouvons encore l'inspiration divine qui éclate à chaque mot, qui le rend vivant et immortel à travers les siècles.

Lorsque les Apôtres se séparèrent pour conquérir le monde, une profession de foi unanime se trouva miraculeusement sur leurs lèvres, et cette profession sera jusqu'à la fin des temps sur les lèvres de la génération chrétienne.

Et ces acclamations grecques, qui durent encore dans l'Église latine, le *Kyrie eleison* surtout, qui fut répété trois cents fois dans les litanies de S. Adrien, le jour du couronnement de Charlemagne (2), qui est répété encore de nos jours quatre cents fois dans le rite gréco-slave, à l'installation de la Sainte-Croix ! « Pendant que des voix mâles et plaintives d'hommes et d'enfants, ne redisant qu'un seul mot : *Ayez pitié de nous* montent et descendent toutes les nuances de la gamme humaine, avec un accent de plus en plus pénétrant; l'Ecclésiarque, en silence et debout à la porte de l'Iconostase, lentement élève la croix de toute la hauteur de ses bras vers les quatre points de l'horizon, et lentement l'abaisse jusqu'à

(1) *Apoc.*, XIX, 14.
(2) Mansi, XII, p. 772.

toucher la terre de son front. C'est, dit l'illustre cardinal Pitra, l'un des plus émouvants spectacles du drame liturgique (1). Comprenez-vous, Messieurs, ce qu'il y avait de suavité et d'allégresse, d'élan calme et reposé, dans cette première phase de la poésie chrétienne. L'Esprit-Saint dirigeait ces chants harmonieux, qui remplissaient déjà le monde, depuis les montagnes de l'Arménie jusqu'aux rives de l'Océan. S. Paul témoigne de cette fécondité de la poésie divine, lorsqu'il exhorte les fidèles d'Éphèse à chanter au Seigneur, outre les Psaumes, des hymnes et des *odes pneumatiques*, c'est-à-dire des cantiques spirituels, *ψαλμοῖς καὶ ὕμνοις καὶ ᾠδαῖς πνευματικαῖς ᾄδοντες καὶ ψάλλοντες ἐν τῇ καρδίᾳ ὑμῶν τῷ* Κυρίῳ (2). Il donne les mêmes conseils aux Églises de Colosse et de Corinthe (3), et lui-même joint l'exemple au précepte. « Que d'endroits dans ses épîtres, dit Mgr Freppel (4), où le style tourne à l'ode, et où vous croiriez entendre une strophe de quelque hymne chantée dans les églises ! Ouvrez la première lettre à Timothée. Après avoir enseigné à son disciple comment il doit se conduire dans l'Église du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité, l'Apôtre s'interrompt, et donnant à sa pensée un autre ton, il s'écrie :

Et assurément il est grand,
Ce mystère de la piété.
Dieu s'est révélé dans la chair
Et justifié dans l'esprit;
Il s'est dévoilé aux Anges
Et annoncé parmi les peuples;
Il a été cru dans le monde
Et ravi dans la gloire (5).

(1) *Hymnog. grecq.*, p. 35.
(2) *Eph.*, v, 19.
(3) *Col.*, III, 16. I *Cor*, XIV, 26.
(4) *Clément d'Alexandrie*, p. 291.
(5) I, *Tim.*, IV, 16. J'ai modifié, selon le texte grec, la traduction de Mgr Freppel. Le rhythme y est, en effet, bien plus apparent que dans la *Vulgate*.

Καὶ ὁμολογουμένως μέγα ἐστὶν
Τὸ τῆς εὐσεβείας μυστήριον.
Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκί,

« Le mouvement lyrique n'est pas moins sensible dans ces doxologies que S. Paul jette à travers ses Épîtres et qui ressemblent parfaitement à la finale d'un cantique « car c'est de lui, en lui et pour lui que sont toutes choses. A lui est la gloire dans tous les siècles. Amen. — A lui la gloire dans l'Église et en Jésus-Christ pour toutes les générations du siècle des siècles. Amen. — Au roi des siècles, immortel, invisible, au Dieu unique honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen. — Lui seul possède l'immortalité; il habite une inaccessible lumière, que le regard de l'homme n'a pas vue et qu'il ne peut voir. A lui la gloire et l'éternelle puissance. Amen (1). » — Si toutes ces doxologies ne sont pas des strophes d'hymnes déjà répandues dans les églises, elles montrent du moins que la voie était ouverte à des compositions de ce genre, et que l'enthousiasme de la foi a dû chercher de bonne heure, dans le cantique sacré, sa forme la plus naturelle et la plus élevée. » Cette poésie, qui recherchait en toute chose la gloire de Dieu, qui ne chantait, comme dit S. Pierre, que les chants du Seigneur (2), est demeurée, elle aussi, dans toutes les générations et dans les siècles, parce que l'Esprit-Saint qui l'inspirait lui a communiqué la permanence et la perpétuité de son Église.

III

Après vous avoir démontré historiquement, Messieurs, l'inspiration divine de la poésie apostolique, d'abord par son origine authentique, ensuite par sa merveilleuse perpétuité, il me reste à développer une preuve intrinsèque, fondée sur les caractères intimes de la poésie des Apôtres. Ici je ne veux vous parler que de l'*Apocalypse* de S. Jean; encore le ferai-je

Ἐδικαιώθη ἐν πνεύματι,
Ὤφθη ἀγγέλοις,
Ἐκηρύχθη ἐν ἔθνεσιν,
Ἐπιστεύθη ἐν κόσμῳ,
Ἀνελήφθη ἐν δόξῃ.

(1) *Rom.*, XI, 36; *Eph.*, III, 21; I, *Tim.*, I, 17; VI, 16.
(2) *Pet.*, IV, 11. Εἴ τις λαλεῖ, ὡς λόγια Θεοῦ.

aussi brièvement que possible, pour ne pas abuser de votre bienveillante attention.

Jean, pendant la dernière Cène, avait reposé sa tête sur la poitrine du Sauveur; il avait reçu de Jésus-Christ mourant Marie pour sa mère: il avait devancé Pierre au sépulcre vide; il avait pris sa part aux premiers miracles des Apôtres, aux premières persécutions de Jérusalem; il était l'âme des églises de l'Asie; les premiers hérétiques avaient entendu sa voix confondre leurs blasphèmes, et l'univers tout entier allait méditer pour toujours les sublimes révélations de son Évangile. Il prêchait autour de lui la loi de la charité, et il avait réclamé à Rome, avec Pierre et Paul, la couronne du martyre; mais il était sorti du sein des flammes rajeuni et renouvelé, comme l'aigle de l'Écriture. L'aigle reprit l'essor et vint reposer ses ailes sur le rocher de Pathmos. C'était une des Sporades qui jonchent la mer Icarienne; des sommets de la montagne, on distinguait le continent Asiatique, les rivages de Milet et d'Éphèse. Mais un autre horizon allait s'ouvrir aux yeux de l'Apôtre. Un souffle divin lui annonça les grandes révélations qui allaient frapper ses regards. Après dix jours de prière, une voix descendit du ciel, l'extase sainte commença, et Jean fut transporté dans la puissance de Dieu (1). « Ici, c'est Jésus-Christ lui-même, dit Bossuet (2), qu'il faut regarder comme le véritable prophète; et, si l'on est préparé à quelque chose de grand lorsqu'en ouvrant les anciennes prophéties on y voit d'abord dans le titre : *Les visions d'Isaïe, fils d'Amos; les paroles de Jérémie, fils d'Helcias*, combien doit-on être plus touché lorsqu'on lit à la tête de ce livre : *La révélation de Jésus-Christ, Fils de Dieu* ».

« Le jour du Seigneur, dit S. Jean, je fus ravi en esprit, et j'entendis derrière moi une voix éclatante comme la trompette.

« Je me tournai, et je vis sept chandeliers d'or, et, entre les chandeliers d'or, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'Homme.

(1) M. l'abbé Baunard, S. *Jean*, p. 464.
(2) *Préface* de l'Apocalypse.

« Il était vêtu d'une longue robe et ceint sous les mamelles d'une ceinture d'or.

« Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme la laine ou la neige, et ses yeux paraissaient comme une flamme brillante.

« Ses pieds étaient comme l'airain qui sort de la fournaise et sa voix ressemblait au bruit des grandes eaux.

« Il avait sept étoiles en sa main droite; de sa bouche sortait un glaive à deux tranchants, et son visage était beau comme l'éclat du midi.

« Dès que je le vis, je tombai à ses pieds comme frappé de mort. Mais il mit sur moi sa main droite en disant : Ne crains rien, je suis le premier et le dernier.

« Je suis celui qui vis. J'ai été mort, mais je suis vivant dans les siècles des siècles. Et je tiens dans ma main les clefs de la mort et de l'enfer (1).

« Je suis l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin, celui qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant (2). »

Voilà la mise en scène de cette épopée divine, dont Dieu lui-même est le héros, où s'agitent sous sa main toutes les destinées des empires, où les temps et les espaces se meuvent sous son regard, et dont l'action, après s'être ouverte sur cet obscur rocher, se poursuit à travers les luttes de la terre et se dénoue au sein des splendeurs éternelles.

Ici vous pouvez la toucher de la main, Messieurs, l'inspiration divine, il semble qu'elle nous agite nous-même d'un transport inconnu. Notre cœur frémit d'un saint effroi. Il est là, l'Esprit divin, qui nous saisit d'une terreur religieuse et nous écoutons les paroles de l'Esprit.

Ce sont d'abord les chrétientés de l'Asie que le Seigneur réprimande avec force, encourage avec amour. Il dit à l'Ange de Laodicée : « Tu te vantes d'être riche et opulent, de ne manquer de rien et tu ignores combien tu es pauvre, misérable,

(1) *Apoc.*, I, 10-18.
(2) *Apoc.*, I, 8.

aveugle et nu ; je te conseille de m'acheter de l'or éprouvé par la flamme, je t'en vendrai, et tu deviendras riche. J'ai des vêtements blancs, tu pourras t'en revêtir et couvrir ta honte. J'ai un baume pour ta vue, tu en oindras tes yeux, et tu verras la lumière... (1) Je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un veut entendre ma voix et m'ouvrir, j'entrerai dans sa maison, je mangerai avec lui, et lui avec moi. Au vainqueur, je donnerai de s'asseoir près de moi sur mon trône, comme moi-même, victorieux, je me suis assis près de mon Père sur le trône de sa gloire. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises (2) ».

Après ces avertissements prophétiques, une porte du ciel s'ouvrit et l'Apôtre entendit la même voix qui criait : *Monte et je te ferai voir les choses de l'avenir* (3). Un trône était dressé dans la maison de Dieu, et celui qui était assis sur le trône était couronné d'un arc-en-ciel semblable à une émeraude, et vingt-quatre vieillards étaient autour de lui. Et il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix, et devant lui sept lampes brillaient, qui sont les sept esprits de Dieu, et, à ses pieds s'étendait une mer transparente, semblable à du cristal, et l'Apôtre entendit ce divin cantique : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées, qui était, qui est toujours et qui doit venir* (4). Et un livre scellé de sept sceaux apparut dans la main droite du Fils de l'homme, et personne ne pouvait l'ouvrir, si ce n'est l'Agneau immolé; et les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes d'or et des coupes d'or pleines de parfums, et ces parfums sont les prières de âmes saintes. Et ils chantaient ce nouveau cantique : *Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de*

(1) *Apoc*, IV, 17, 18.
(2) *Ibid*, 20, 22.
(3) *Apoc*, IV, I.
(4) *Ibid*, 8.

toute nation, et vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu, et nous règnerons sur la terre (1). Et l'Apôtre regarda encore et il vit des légions d'Anges, par milliers de milliers ; et ils chantaient d'une grande voix : *l'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction* (2). Et toutes les créatures du ciel, de la terre et des mers répétaient : *A Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles* (3).

Et l'Agneau ouvrit les sceaux du livre, et lorsqu'il ouvrit le sixième, il se fit tout-à-coup un violent tremblement de terre, le soleil se couvrit d'un voile ténébreux, la lune devint comme une tache de sang, les étoiles du firmament tombèrent, comme les feuilles du figuier au souffle de la tempête. Le ciel se replia comme un rouleau de parchemin, et les montagnes et les îles s'ébranlèrent sur leurs fondements ; et les rois de ce monde, les princes, les officiers de guerre, les riches et les puissants, esclaves et hommes libres, tous se cachèrent dans les cavernes et les creux des rochers, et ils dirent aux rochers et aux montagnes : *Tombez sur nous et dérobez-nous au regard de Celui qui est assis sur le trône et au regard de l'Agneau ; car le grand jour de leur colère est arrivé et qui pourra subsister devant eux* (4)?

Au moment où S. Jean jetait, de son île solitaire, les arrêts terribles de l'avenir, Rome était à l'apogée de sa gloire, l'arc de Titus s'élevait comme le monument de son universel empire, et Tacite, qui dévoilait dans ses *Annales* les vices de son siècle, ne pouvait lui-même prévoir ces ruines et ces catastrophes que S. Jean va nous dépeindre. C'est la grande Babylone, la cité aux sept collines, revêtue de la pourpre comme il convient aux reines, portant écrit sur son front le nom de *mystère*, riche des dépouilles du monde, ivre du sang des Martyrs et

(1) *Apoc.* V, 9.
(2) *Ibid.* 12.
(3) *Ibid.* 13.
(4) *Apoc.* VI, 16, 17.

des Saints de Jésus-Christ. C'est Rome, qui s'écroule sous la vengeance de Dieu : *Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone; sortez de son enceinte, ô vous qui êtes mon peuple, pour ne pas tremper dans ses crimes et être entraînés dans sa chute....* (1). Les pilotes, les trafiquants et les navigateurs se sont arrêtés au loin sur la mer, et regardant la fumée de cet embrasement qui remplit l'horizon, ils se sont dit : *Quelle cité est semblable à cette grande cité* (2)?

Mais Dieu n'efface que pour écrire. D'un côté, l'empire persécuteur disparaît. De l'autre, dit Bossuet, on voit Jésus-Christ vainqueur, et tous les royaumes du monde composent le sien. « Le ciel s'ouvrit à mes yeux, dit le prophète, et il parut un cheval blanc, et Celui qui le montait avait pour nom le Fidèle et le Véridique, qui juge et qui combat justement. Ses yeux étaient comme la flamme ardente, et sur sa tête étaient plusieurs diadèmes, et il portait écrit un nom que lui seul connaît. Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle : *le Verbe de Dieu;* les armées du ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues de blanches tuniques. Et il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants pour frapper les nations ; car il les gouvernera avec une verge de fer, lui qui foule de son pied le vin de la fureur de Dieu tout-puissant (3) ».

Enfin l'épopée divine se termine dans le sein de Dieu : « Je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre et la mer n'étaient plus. Je vis descendre du ciel la sainte cité, la nouvelle Jérusalem qui vient de Dieu, ornée comme l'Épouse qui s'est parée pour son Époux. Et j'entendis une voix forte sortir du trône et disant : *Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il demeurera avec eux. Ils seront son peuple, et Dieu sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux; et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cris, ni douleur, parce que les premières choses sont passées. Alors Celui qui était assis sur le trône dit : Voici que je vais faire toutes*

(1) *Apoc.* XVIII, 2
(2) *Ibid.* 18.
(3) *Apoc.* XIX, 11, 15.

choses nouvelles, écris donc parce que c'est la vérité.... Et il me dit encore : C'est fait! Je suis le principe et la fin. Je désaltérerai à la source d'eau vive tout être qui a soif. Celui qui sera vainqueur héritera de ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

Il y avait quatre mille ans, Messieurs, que l'humanité cherchait à deviner le ciel (1). La poésie avait chanté ces rêves : Homère avait mis dans les champs Elyséens les jeux et les combats pacifiques. Virgile leur avait donné pour atmosphère une clarté sereine et pour habitants des ombres méditatives. Tout cela, c'était encore la poésie de la terre. Messieurs, la vraie poésie du ciel, c'est le tabernacle de Dieu habitant avec les hommes. C'est cet arbre de vie qui ombrage le séjour de la gloire ; c'est le cri béatifique de l'Esprit et de l'Épouse, répété sans cesse dans l'extase de la communion éternelle : *Venez, Seigneur Jésus, venez!*

Nous n'irons pas au delà, Messieurs. J'ai établi que la poésie apostolique était divinement inspirée. Je l'ai établi par son origine historique, par son incontestable immortalité, par son cachet essentiellement prophétique, et, pour traduire le nom même de *l'Apocalypse,* essentiellement *révélateur* de la beauté divine.

Edmond Marie Bouvy,

des Augustins de l'Assomption.

(1) L'abbé Baunard, *S. Jean, p.* 485.



ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN DE L'HISTOIRE.

L'ÈRE DES MARTYRS.

(Fin).

IV.

Un autre spectacle non moins saisissant, se présente à l'œil attentif dans cette grande époque; c'est l'immense développement d'idées qui se produit au lendemain de la Pentecôte. « L'Esprit de Dieu a la science de la parole (1). »

Notre siècle a cru qu'il fallait demander les richesses intellectuelles, à ce qu'il a appelé la liberté, et n'a pu aboutir qu'à l'éclectisme, au synchrétisme, à la négation. La liberté de l'erreur ne peut produire que le mal, l'obscurcissement de la vérité et le règne du mensonge. Ainsi l'antiquité n'étant retenue que d'une manière insuffisante par le frein des traditions primitives et de la sagesse livrée au sens humain, sagesse qu'on recherchait cependant avec ardeur, n'a laissé que de faibles productions intellectuelles, elle a abouti à l'extravagance, au point de vue moral, métaphysique, politique et social; aux rêveries, au panthéisme, au scepticisme, à l'anarchie. Elle a brisé tous les ressorts des âmes, et l'intelligence ne s'est plus employée qu'à justifier toutes les corruptions.

La vérité seule est le bien des esprits, et seule elle produit

(1) *Sap.*, I, 7.

les grandes œuvres. Son domaine c'est l'infini ; le progrès dans la vérité est le seul véritable progrès, et il n'a pas de limites. L'homme n'a la science qu'à proportion qu'il a une plus large part de la vérité ; le travail dans l'erreur est un temps perdu, une blessure, un grave danger, bien souvent une ruine. Quelle folle idée que cette prétendue liberté de l'erreur ! La vérité doctrinale a été révélée directement de Dieu dans ses points principaux. Cette révélation et l'Eglise, dont les garanties d'infaillibilité défendent le dépôt sacré contre toute erreur, sont le grand trésor de l'intelligence humaine, son bénéfice c'est d'entrer en participation le plus largement possible de ces richesses sans prix, et Dieu laisse aux hommes de foi la gloire de découvrir chaque jour, une portion nouvelle, pour eux-mêmes et souvent pour les autres. Il a donné à son Eglise la gloire de ce progrès indéfini, qui est finalement le seul progrès continu de ce monde.

Les Apôtres après leur divin Maître, avaient commencé l'exposition de cette doctrine, au milieu de la lutte et selon les besoins du moment, soit au point de vue dogmatique soit au point de vue moral. Les successeurs des Apôtres continuèrent leur œuvre sans interruption. Il faut faire connaître ici les précieuses conquêtes de la paléographie chrétienne, dans ces derniers temps, où elle vient de ravir à l'oubli des siècles et aux oppositions d'une critique mal intentionnée ou manquant de lumières suffisantes, tant d'œuvres remarquables ; et cela au moment où la science rationaliste se montrait si fière de ses triomphes. La lettre de saint Barnabé, celles de saint Clément, le pasteur d'Hermas, les grandes œuvres de saint Denys, les lettres de saint Ignace, attestent la vitalité ardente de la sève chrétienne, pour combattre les travaux et les efforts de l'école du Mage, et des sectes sans nombre qu'elle produisait, comme aussi pour raviver l'esprit de la morale angélique et l'appliquer à toutes les circonstances.

Il ne faut pas oublier, dans ce mouvement intellectuel, les *Actes des martyrs*, cette histoire officielle écrite par les notaires que les Souverains-Pontifes avaient constitués à cet effet ;

puis le *Liber pontificalis* qui fait l'histoire de la papauté ; enfin les lettres des papes qui se succèdent presque sans interruption en commençant par saint Clément à la fin du premier siècle, et par saint Alexandre en 108, se continuent par saint Sixte Ier 117, saint Télesphore 127, saint Hygin 138, saint Pie, saint Anicet, et presque tous leurs successeurs.

Nous avons déjà remarqué que l'apparition du christianisme provoqua un grand mouvement d'idées dans le camp de l'erreur; d'un côté pour défendre l'idée judaïque, de l'autre pour soutenir les absurdités du polythéisme et les débris des idées philosophiques, que l'antiquité avait pu conserver en les corrompant. Simon le Mage avait déjà repris la théorie des Eons, du demiurge et des émanations ; Marcion, Cérinthe, Montan, Manès et les Gnostiques évoquèrent tous les systèmes panthéistiques de l'Inde, de l'Egypte ou de la Perse, car l'erreur n'invente pas et travaille partout sur un fond commun. Chaque secte tira de là le point de vue et les conséquences qui pouvaient servir ses intérêts. Mais ce grand déploiement des forces ennemies est évidemment une conséquence et une contrefaçon de l'effusion des lumières divines; et loin d'en faire honneur à la puissance de l'esprit humain, il faut y voir les aberrations misérables où il se jette, quand il repousse la vérité, en lui opposant ses propres lumières, c'est-à-dire les lambeaux dont il se fait le plagiaire, en les défigurant.

Or cette lutte de l'erreur est le moyen dont la Providence se servit pour exciter les chrétiens au développement de la vérité, et pour en fournir l'occasion à son Eglise. C'est une des raisons pour lesquelles le Sauveur a dit : « Il est nécessaire que le scandale arrive (1). » Mais il ne faudrait pas chercher là un, un argument en faveur de la liberté de l'erreur et du mal. L'homme n'est pas chargé de faire les lois ; il doit les prendre comme Dieu les a faites ; or si Dieu permet le mal pour laisser à l'homme sa liberté, et pour en faire jaillir la gloire de sa sagesse, qui tire le bien de ce mal ; il n'amnistie

(1) *Matth.*, XVIII, 7.

pas pour cela l'homme qui le fait en se livrant à l'erreur. Le Sauveur a ajouté : « Malheur à celui par qui le scandale arrivera (1). » Et saint Paul a dit non moins explicitement : « Ne faisons pas le mal pour que le bien arrive (2). »

Mais il faut faire connaître le plus largement possible aux jeunes chrétiens, les talents illustres, les hommes de génie qui qui ouvrirent si grandes les portes de la tradition chrétienne, et reflétèrent si richement les splendeurs de la révélation nouvelle : saint Justin, Minutius Félix, Tertullien, saint Cyprien, Clément d'Alexandrie, Origène, sans oublier saint Athénagore, saint Méliton, saint Claude Apollinaire, saint Théophile d'Antioche, Mermias, saint Irénée, Jules Africain, etc. Il faut donner une juste idée de ce grand travail, de ses diverses parties et de son ensemble. Il embrasse : l'apologétique, la controverse contre les païens, les Juifs et les hérétiques, l'exégèse, la dogmatique, les catéchèses et la morale.

Il faut surtout faire connaître avec détail les grandes figures qui caractérisent plus fortement ce grand mouvement intellectuel et le temps qu'il éclaire. Tertullien, par exemple, avec sa nature de fer et ses études de droit, qui décident de la tendance et du style de ses œuvres ; autant que possible aussi, il serait nécessaire de donner une analyse suffisante de ses œuvres capitales : les *Apologétiques*, le *Traité du témoignage de l'âme, des prescriptions*, etc. ; il faut dire sa chute si terrible et si pleine de grandes leçons, souvent répétée dans l'histoire de l'Église. Les succès lui enflent le cœur, ils élargissent ses prétentions, et lui donnent l'entêtement de ses propres idées dévoyées par la dureté de son caractère absolu. Il est séduit par la redoutable tentation d'être un chef d'école et un foyer d'idées nouvelles ; il tombe, sa nature indomptée ne peut consentir à revenir sur un faux pas, et il fait une dernière chute dans une suprême humiliation pour son génie ; il se fait le disciple de l'absurde et ridicule hérésie de Montan et il y meurt !

(1) Matth., xviii, 7.
(2) Rom., iii, 8.

« Celui qui ne recueille pas avec moi dissipe (1). Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas au royaume de Dieu (2). » Que les hommes qui ont reçu le don de l'intelligence et du génie apprennent combien il est facile d'en abuser pour se perdre et pour faire beaucoup de mal.

L'illustre et incomparable école d'Alexandrie mérite bien aussi une étude toute particulière. Ouverte au centre du monde en face de l'école rivale du rationalisme, la plus justement célèbre, que l'ennemi ait jamais pu organiser; elle est un des monuments les plus remarquables des saintes audaces de la foi, et de sa force gigantesque, qui malgré la fureur des persécuteurs a la confiance et la vitalité puissante de se poser devant l'empire romain et toutes les forces de l'erreur, avec la seule puissance de la vérité; et elle réussit à se maintenir, à envoyer des martyrs sans nombre aux tortures des bourreaux, et des traits invincibles à l'ennemi qui finit par y succomber! Elle fut fondée par saint Pantène, à qui cette courageuse situation ne put suffire, et qui se fit apôtre, afin d'aller porter la foi au fond des Indes, et y chercher un martyre plus assuré. Cette école réveillant toutes les âmes avides de vraie lumière, les attira vers elle, et les nourrit des chefs-d'œuvre de Clément d'Alexandrie et d'Origène qu'elle provoqua. Ce furent d'abord des catéchèses, une exposition de la doctrine en faveur de ceux qui l'ignoraient, et puis d'immenses travaux scripturaires qui indiquent à notre époque aveuglée, la souveraine importance qu'il faudrait attacher à l'étude de nos livres sacrés, source de notre foi, de toute lumière, de toute morale et de toute sagesse. Sainte Catherine fut une des gloires les plus brillantes de cette grande école. A l'âge de vingt ans elle avait acquis une science assez prodigieuse pour confondre et convertir les plus savants philosophes de son temps, devant l'empereur Maximien lui-même, et pour communiquer à soixante d'entr'eux la force de donner leur sang pour leur foi nouvelle. Bientôt après, elle

(1) Luc, XI, 23.
(2) Matth., XVIII, 3.

allait les rejoindre au ciel avec la triple couronne de la science, de la virginité et du martyre. Sur quels autels le paganisme l'eût-il placée, de quels hymnes nos écoles ne l'eussent-ils pas célébrée si elle eût été païenne. Mais c'est un des chefs-d'œuvre de la foi de Jésus-Christ et son nom ne dira pas un seul souvenir! Le baccalauréat nous a contraints d'étudier Porphyre, Jamblique, Platon, etc., l'école ennemie de notre foi; il ne nous a pas laissé le temps de connaître l'école qui a jeté sur notre foi sacrée de glorieuses splendeurs!

On a dit que la poésie chrétienne n'avait pas eu le loisir de se faire jour durant ces heures de persécution. C'est impossible. Ils aimaient trop ardemment, ces chrétiens, pour que le cœur n'ait n'ait pas fait éclater sa vie au dehors, avec l'expression qui lui est nécessaire; ils ont dû certainement chanter ce qu'ils aimaient comme on n'avait encore jamais aimé. On a oublié le travail poétique qui s'est fait depuis les Apôtres jusqu'au V[e] siècle, sur les poésies sacrées des Hébreux, et en particulier sur les Psaumes. Les prophètes n'avaient vu que dans un reflet et par énigmes; quand la réalité eut brillé dans le monde, un travail profond se fit dans les âmes chrétiennes; pénétrant chaque mot révélateur, en faisant jaillir des flots de lumière et d'amour, et faisant éclater les cœurs en mille sentiments pleins de flamme. Saint Paul a signalé cette éclosion de la poésie chrétienne à plusieurs reprises, d'abord en excitant les disciples à réveiller leur ferveur par les psaumes, les hymnes et les cantiques, et d'autre part en réglant les conditions dans lesquelles la *prophétie* nouvelle, c'est-à-dire l'explication des figures prophétiques, devait s'exercer. Plus tard les Pères fixèrent par l'écriture les fruits de ce travail des cœurs chrétiens, et voilà la véritable poésie de la foi; celle qu'aucune autre n'égalera jamais dans sa largeur, dans sa fécondité inépuisable, dans sa vérité et dans la vivacité de ses élans. Aussi les premiers fidèles chantaient-ils sans cesse, aux catacombes ou dans leurs demeures, les plaintes de David aux jours de ses tribulations; les accents de sa pénitence et les élans de sa reconnaissance, avec lui, mais avec les pleines clartés du

fatidique avènement, ils célébraient les gloires et les souffrances du Messie ; avec Isaïe ils annonçaient les splendeurs de la cité nouvelle ; avec Jérémie les douleurs et les ruines dont le mal et l'infidélité couvrent le monde. Si on a pu dire que la primitive Église n'eut pas de poésie, c'est qu'on avait méconnu les notions de la véritable poésie.

V.

Enfin, l'enseignement historique doit appuyer fortement sur le fait absolument divin et suréminent de la fondation de l'Église. L'Église, c'est-à-dire un empire universel, et qui dès l'abord repose comme doté d'un pouvoir sans limite dans l'espace, et sans terme dans le temps ; qui proclame tout haut, qu'il a reçu la promesse et le droit de régner sur toutes les nations de l'Univers, et pour preuve, d'un effort, s'établit sur tous les peuples ; ce serait déjà immense de faire accepter ainsi toute une doctrine, à tous les points du monde ; c'est peu pour cette ambition nouvelle ; elle organise une hiérarchie doctrinale, administrative, judiciaire ; elle relie le tout à un chef unique, elle enrégimente les âmes sans les enlever à la patrie, et elle a la prétention d'offrir pour lien à tous ses membres, la conscience, la foi et la liberté, et de donner pour suprême sanction à l'obéissance l'exclusion de cette société des âmes, l'excommunication. Pour qui connaît la nature humaine, on sait qu'il serait mille fois impossible à l'homme du génie le plus puissant d'arriver à réaliser un plan semblable. Le P. Lacordaire a consacré ses conférences et son immense talent, à démontrer l'Église par la merveille de son organisation et de son existence ; et c'est dans ces premiers siècles que l'on doit faire toucher au doigt cette organisation miraculeuse ; et appliquer les développements de l'éloquent orateur, qui brillent de tant d'éclairs de génie, et qui sont si enivrants pour la jeunesse. Il importe d'autant plus de le faire, que grâce à l'ignorance de cette histoire maîtresse, les plus déplorables erreurs

ont pu surgir, trouver créance et prendre une consistance qui sera longtemps une barrière à la vérité.

Quand on a entrepris de donner pour point de vue à l'histoire, et pour but à toute activité humaine, ce qu'on a appelé la civilisation, il a bien fallu tenir compte de l'action de l'Église. Or, le livre qui a donné le branle à ces théories et qui a servi de base à toutes les appréciations subséquentes, ce livre a prétendu expliquer la vie de l'âme de Jésus-Christ, par des transformations, qui l'auraient fait passer successivement de l'état démocratique à l'aristocratie, et enfin au cinquième, sixième ou septième siècle à la monarchie.

De Maistre, dans son ouvrage *du Principe générateur des sociétés*, et dans le livre *du Pape*, a posé, avec l'énergique lucidité qui le caractérise, le principe de solution que Garcin a savamment démontré par des faits nombreux et irrécusables : « *Rien de grand n'a de grands commencements*. La souveraineté monarchique des pontifes romains a grandi comme toutes les autres souverainetés ; mais elle existait et elle était reconnue dès l'origine, et dès lors elle s'est exercée comme telle. » Pour développer cette assertion tranchée, Garcin accumule les textes des Pères, les plus clairs et les plus décisifs (tom. II, 2e part.). L'existence de la hiérarchie des évêques, des prêtres, des diacres, des patriarches, n'est pas moins manifeste. Cette organisation est la même à tous les points du globe, et les monuments sont assez nombreux pour l'attester. Le rêve de l'empire universel est réalisé, mais dans des conditions auxquelles l'ambition humaine la plus avide, n'aurait jamais osé prétendre. L'homme sait qu'il ne peut aller mettre la main sur la vie intérieure, ni enchaîner la pensée et les affections du cœur ; il peut saisir la vie extérieure ; la vie intérieure a une liberté à laquelle Dieu seul peut demander l'obéissance et l'immolation.

Cette Église ainsi organisée, fait germer de toutes parts ses idées en vertus héroïques ; c'est là son but et son œuvre capitale ; toutes ses forces convergent vers cette fin principale. Elle l'obtient, grâce à la flamme sacrée du zèle, qu'elle a mise

au monde, et qui dans sa pureté, dans son désintéressement et son ampleur, lui est absolument réservée. Cette flamme sacrée se manifeste en elle par trois grands phénomènes : l'*Apostolat*, dont la source n'a jamais tari dans son sein ; le *Doctorat* avec ce progrès constant de l'idée dans son développement irrésistible, si fécond, si riche, si nourrissant pour chaque intelligence chrétienne ; il prélude aux joies de l'éternité, en puisant chaque jour à une source qui lui est propre, et qui se montre avec les phénomènes conformes aux aptitudes de chaque esprit particulier. Le Docteur a surtout pour mission de recueillir les développements contemporains, de les confronter à l'idée révélée, de montrer au besoin les écarts des idées individuelles, et de faire entrer ce qu'elles renferment de vérité dans la grande synthèse doctrinale. Enfin, l'Eglise enfante le *Pastorat* qui fait terre à terre et pied à pied sur chaque fidèle le grand travail des âmes, de la germination chrétienne, de la sanctification.

A la tête de cette grande institution se fait sentir l'action du Pontificat suprême. Ecoulement des prérogatives de saint Pierre, cette auguste monarchie se fonda dans le sang de tous les Pontifes ; car les persécuteurs avaient senti l'importance de cette fonction souveraine, et ils les faisaient rechercher avec une activité sans égale. Leur sainteté est tellement saillante dans l'histoire qu'elle a arraché l'admiration des adversaires, et ils ont cru y trouver la cause qui avait valu la suprématie aux Pontifes romains. Rien ne saurait être plus honorable. Et, en effet, on voit ces grands hommes, au milieu de mille difficultés faciles à deviner, porter leurs regards attentifs sur tous les points de la terre, pourvoir à tous les besoins, dirigeant, excitant, modérant, éclairant, conduisant toutes les parties dans un mouvement uniforme, et convergeant au centre commun, comme l'attestent les lettres et les actes qui ont pu échapper à l'oubli. On est rempli de chagrin en voyant le peu de compte qu'on a tenu en histoire, même dans les histoires de l'Eglise, de ces éminentes figures historiques. Il faut remercier l'abbé Darras de les avoir remises à leur place et de les

avoir relevées, avec les récits du *Liber pontificalis*, de l'oubli où les laissait une trop grande modestie de l'Eglise romaine. S'il est bon de relier les faits à une série de personnages qui soient l'âme de leur époque, évidemment ce sont les Pontifes, chefs de l'Eglise, qui sont le lien de l'histoire à cette époque... ! Mais que cette assertion choque nos préjugés ! Quelle couleur d'exagération et de paradoxe elle revêtirait, si on prétendait donner une nomenclature et une chronologie des Papes, dans ces trois siècles, comme la charpente d'une histoire classique. Et pourtant si on veut mettre la raison et le bon sens à la place d'une impression léguée par d'aveugles habitudes, il faudra bien convenir que cette nomenclature a plus de raisons d'être, que celle des empereurs romains, à laquelle on s'est exclusivement attaché. Il est vrai, l'école janséniste a cherché à jeter de l'ombre sur les faits qui composent cette trame, elle avait ses raisons ; mais ces discussions n'ont fait qu'éclairer la solidité de l'édifice. Serait-il difficile d'ébranler l'histoire de l'empire romain, et si on la soumettait à l'épreuve des exigences logiques, la trouverait-on bien résistante? Et maintenant, l'importance, les fruits, la beauté des faits ; la pureté, la gravité solennelle, les vertus, la sainteté des personnes ; la grandeur, la fécondité de leurs actes, ne condamnent-elles pas l'injustice et la folie de nos dédains?

Nous en savons assez aujourd'hui, pour voir dans tous ces hommes vénérables, acceptant avec la certitude de jouer leur vie à bref délai, une charge ingrate et redoutable : tombant vaillamment dans le sang les uns des autres, sans que rien ne ne put les retenir dans l'accomplissement de leurs grands devoirs, pour y voir les figures les plus dignes de fixer l'attention, et d'entrer dans les souvenirs. Saint Clément, saint Alexandre, saint Sixte, saint Télesphore, saint Soter, saint Victor, saint Calixte, saint Urbain, saint Etienne, saint Marcellin, saint Melchiade, sont tout autant de noms gravés dans l'histoire par les faits les plus importants, et d'une valeur autrement grande que les folies de Caracalla, ou les cruautés brutales de Maximin et de tant d'autres !

Mais la logique a bien peu de pouvoir en présence de la routine, de nos impressions, de notre amour-propre, de la paresse humaine qui craint un travail nouveau, et de nos préjugés rationalistes si profondément enracinés. Il en est ainsi aujourd'hui pour un grand nombre, de tout ce qui est complétement catholique. Mais il est bon que la vérité soit dite au moins une fois entière et sans transaction ; c'est le premier pas, et il est absolument nécessaire pour avoir une espérance de retour à la droite voie.

CONCLUSION.

De ce qui précède, il faut conclure que depuis Auguste et Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'à Constantin et Saint Sylvestre, les deux cités sont en présence de la façon la plus tranchée, et la plus évidente. Chacune d'elle a son histoire à sa manière et avec la valeur qui lui est propre.

L'histoire classique doit examiner et comparer tout d'abord ces deux éléments, et en les soumettant à l'épreuve des lois de la logique, sans préjugé et sans parti-pris, bien sûrement l'histoire de la cité sainte, l'emportera sur celle de l'autre par sa valeur et sa certitude.

Il est bon de faire connaître rapidement la cité humaine, mais en se gardant de fausses admirations. Le maître chrétien ne peut avoir qu'un but ici, et qu'une règle d'appréciation qui est celle de la Providence. Il doit chercher à faire ressortir l'impuissance de l'homme pour le bien, quand il n'a pas la sève nécessaire de la grâce du Calvaire ; et l'abîme inévitable où l'entraîne, malgré toutes les ressources naturelles, sa corruption native. L'empire romain a eu avec une abondance sans égale, tous les éléments de ce qu'on a appelé la civilisation. Il a eu la richesse à profusion, les arts du luxe et du confortable, le commerce, la plus puissante centralisation, le droit, la philosophie, des manières de vertus naturelles qui sont aujourd'hui, dans leur énergie, hors de notre portée. Eh bien !

il faut montrer tous ces éléments puissants, convergeant à une dépravation, à un despotisme et à des ruines sans pareilles et sans espoir si le ferment chrétien n'avait pas préparé le monde de l'avenir.

Et puis pour la gloire de Dieu et le bien des jeunes générations, il faudra montrer la floraison merveilleuse de la sève chrétienne se passant de tous les éléments naturels. D'abord il faudrait exposer avec l'amour et la vénération d'une âme de foi et d'un cœur qui aime, le grand œuvre de la Rédemption, et grouper autour les personnages que le Sauveur a voulu associer à son Œuvre. Ces géants qu'on appelle les Apôtres, occupent ensuite toute la place pour la fondation de l'Œuvre souveraine qui a fait les temps modernes; la Papauté, l'Église le développement doctrinal, les martyrs, les mœurs chrétiennes offrent d'abondantes et riches matières pour les deux siècles qui suivent.

Les récits les plus intéressants et les plus riches, peuvent s'y puiser à chaque pas, avec les couleurs les plus variées et les plus touchantes, nulle part peut-être on ne trouvera des aliments aussi substantiels aussi attrayants et nulle part on ne les rencontre en aussi grande quantité pour le jeune âge. Cette époque est une des plus historiques du monde et le travail chronologique a les données les plus curieuses; enfin la philosophie de cette histoire donnera les lumières les plus précieuses et les enseignements les plus fondamentaux de la vie chrétienne.

T. de Sainte-Marie.



DEVOIRS DES CATHOLIQUES

EN FACE

DES NOUVELLES USURPATIONS RÉVOLUTIONNAIRES.

Les camps se tranchent, les coteries intermédiaires s'effondrent sous le mépris général. La Providence permet que les serviteurs de Dieu passent à droite, et que les ouvriers du démon se rangent à gauche. Il importe donc plus que jamais que les enfants de l'Eglise immortelle connaissent leurs droits et pratiquent leurs devoirs.

Ces lignes ont pour but d'indiquer quelques points principaux de notre programme. Elles trouvent leur place naturelle dans la *Revue de l'enseignement chrétien*, car je me propose de parler de cette chère liberté de l'enseignement supérieur qui ne nous sera pas ravie sans d'énergiques protestations.

Le 22 mars dernier Notre Saint-Père le Pape, le glorieux Pie IX, adressait à la députation internationale une admirable allocution qui a fait tressaillir la chrétienté.

Ce discours trace rapidement le tableau des ravages révolutionnaires, et signale les remèdes efficaces.

Tournons-nous vers Rome, méditons ces conseils inspirés par le Saint-Esprit, et armons-nous de courage.

« Je vois, dit Pie IX, *la liberté d'enseignement changée en un monopole qui accroît chaque jour ses oppressions tyranniques, et avec elles les erreurs et parfois les blasphèmes*. Je vois la tolérance pour tant de délits et pour tant de fautes commises contre Dieu, contre la morale, et l'ordre social : je vois souvent, bien souvent, certains jugements inspirés non par la justice mais

par les passions maudites qui dominent toujours dans les temps troublés par la révolution. Telles sont, avec beaucoup d'autres, les ruines qui forment le grand amas et qui couvrent un espace immense. »

Après le tableau de la situation, viennent les encouragements; écoutons, c'est Jésus-Christ qui parle par la bouche de son Vicaire :

« Nous avons le droit, nous aussi de croire que les persécuteurs actuels de l'Eglise auront la fin de leurs devanciers et que dans un temps fixé par la Providence, Dieu tendra une main miséricordieuse à son Eglise entièrement purifiée et délivrée des chaînes dont l'ont chargée ses ennemis et persécuteurs, qui la couvrira d'un vêtement d'or, et la fera asseoir comme reine à la droite de son divin fondateur : « *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato.* »

Quelle doit être notre attitude?

Ecoutons encore le Chef de l'Eglise : « *Nous devons persévérer dans la prière et dans les bonnes œuvres.* »

Voilà la vraie, la grande, la seule politique efficace.

« Poursuivez donc dans la voie où vous êtes engagés, s'écrie le prisonnier du Vatican; poursuivez sous la direction des premiers pasteurs, à vous montrer toujours opposés aux *persécutions nouvelles*: ils vous tendront la main, coopérez avec eux, pour soutenir *les droits inaliénables de l'Eglise de Jésus-Christ.* »

Ces augustes conseils se résument en deux mots :

PRIER et AGIR.

Prions donc, et agissons. Dans les moments de crise, la prière redouble, mais trop souvent l'action est paralysée par le découragement et la crainte; c'est le devoir de la presse catholique de réagir contre cette funeste tendance. En France nous ne visons que le présent, et nous oublions trop souvent l'avenir.

Sans doute, le projet du protestant Waddington veut transformer cette imparfaite liberté de l'enseignement supérieur si

chèrement achetée, en « *un monopole qui accroîtra chaque jour ses oppressions tyranniques.* » Ce sont les paroles de Pie IX. — Néanmoins, nous ne devrons pas pour cela déserter le champ de bataille. Ce qui nous est refusé aujourd'hui, nous l'obtiendrons demain, et comme le disait l'*Univers*, cette nouvelle attaque devra étendre le champ de nos revendications. Au lieu de réclamer les jurys mixtes, nous devrons demander la liberté de l'enseignement supérieur avec toutes ses conséquences. C'est-à-dire avec la collation de tous les grades pour toutes nos facultés libres. Et nous devrons réclamer ces libertés légitimes non plus au *nom du droit commun*, mais bien au *nom de l'Eglise*, suprême directrice de l'éducation, et au *nom des pères de familles* qu'on veut, à l'heure présente, sacrifier au *Dieu-Etat.*

Le XIXe siècle est un champ violemment labouré où sont déposés les germes de la régénération nationale. Faisons en sorte que l'ivraie n'y soit pas mêlée au bon grain.

Bien des hommes s'étonnent de ce qui se passe ; les événements présents sont la conséquence logique de nos fautes, de nos erreurs passées : erreurs doctrinales, erreurs sociales, fautes individuelles et fautes collectives.

Sans doute, 1793 a lavé bien des crimes, mais peut-être avons-nouse ncore bien des torts à redresser, bien des préjugés à détrôner. Jean-Jacques Rousseau et Voltaire commencent à être expulsés de nos bibliothèques particulières ; ils règnent encore en maîtres dans la politique. Jésus-Christ n'a pas repris sa place au frontispice de nos lois ; ses droits ne sont pas encore invoqués dans nos Congrès diplomatiques. En un mot : *le droit public et social chrétien n'est pas ressuscité;* voilà le mal. Tant que le rationalisme bourgeois qui s'épanouit dans nos assemblées, nos écoles et ailleurs, n'aura pas capitulé, il est à craindre que Dieu nous traite avec sévérité et nous abandonne à ces craintes chimériques, qui paralysent toutes nos forces. Dieu châtie durement l'orgueil, et il n'est pas d'orgueil plus insupportable que celui qui nous mine sous le nom de *libéralisme.*

En effet : cet orgueil aveugle les enfants de lumière, affaiblit leur dévouement à l'Église; l'orgueil de l'esprit produit les fausses consciences, les fausses consciences déterminent des chutes lamentables.

Voilà l'histoire morale du XIX[e] siècle. Ne nous plaignons donc pas des épreuves que la Providence nons envoie ; ce sont des avertissements, mais sachons comprendre ces monitions divines.

Cette manière de considérer la politique, semblera peut-être mystique à quelque-uns, je la crois cependant efficace ; c'est l'application de l'admirable discours de Pie IX.

En résumé ; puissions-nous ne jamais oublier les magnifiques paroles par lesquelles Mgr de Poitiers terminait une homélie le 8 décembre 1871, elles méritent de servir de commentaire au discours pontifical du 22 mars dernier.

« O France ! à qui il avait été donné si souvent dans le cours des âges, de trouver un homme par Jésus-Christ, un homme qui s'appela Clovis, qui s'appela Charlemagne, qui s'appela Louis IX, ou plutôt tout un peuple d'hommes qui s'appela, durant quatorze siècles, le peuple français ; o France ! puisses-tu te rattacher si fortement à l'Homme-Dieu, que par lui tu retrouves ce qui te manque sans lui ? *Pour redevenir la première nation du monde, tu n'a besoin que de redevenir la nation chrétienne entre toutes les autres.* Béni soit le jour où notre patrie pourra se relever de ses chutes, se laver de ses hontes, se consoler de ses pertes et de ses malheurs ! ce jour sera celui où elle pourra dire « enfin un homme m'a été donné m'a été rendu ; je tiens et je possède un homme par Dieu » « *possedi hominem per Deum* ».

Cet homme, nous le possèderons, nous le retrouverons lorsque la prière et l'action collective seront pratiquées par tous les catholiques français.

Vicomte Gabriel DE CHAULNES.



LE ROLE DE L'ÉTAT DANS L'ENSEIGNEMENT

I. — LA MISSION DE L'ÉTAT.

Le catholique M. Wallon, que les lois constitutionnelles du 25 février 1875 avaient fait Ministre de l'Instruction publique et Grand-Maître de l'Université de l'État, s'est vu forcé par un retour subit de l'ingrate fortune, de descendre du piédestal où l'avait élevé son rôle de Solon moderne.

M. Wallon, comme catholique, ne s'est pas opposé directement à la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ; mais comme Grand-Maître de l'Université et universitaire lui-même, il n'a rien négligé pour nuire à la création et au développement des Universités catholiques par de nombreux actes marqués au coin d'une haute partialité.

Si donc, un ministre catholique a fait tout au monde pour entraver au début, l'essor des Universités indépendantes de l'Etat, quelle va être la conduite de son successeur à leur égard? — Les croyances religieuses de M. Waddington, sont loin de rassurer les catholiques, et ses attaches politiques ne font pas soupçonner chez lui un violent amour pour une liberté que ses coreligionnaires ont ardemment combattue.

La collation des grades va être l'objet de nouveaux débats. Le Gouvernement lui-même va prendre l'initiative. Il a mis la sape à la liberté de l'enseignement supérieur, l'honorable M. Dufaure a pris soin de le déclarer dans la séance du 14 mars.

Quelle solution proposera-t-il, pour « concilier d'importantes libertés justement réclamées avec les droits de l'Etat » ? — Serait-il question de donner plus de développements à cette liberté, ou bien de la restreindre?

Ne nous faisons pas illusion. Au nom des *Droits de l'Etat*, de nouvelles entraves vont nous être suscitées, et nous ne jouirons plus que d'une liberté illusoire, si même cette liberté ne nous est pas complétement retirée.

Nous ne savons que trop ce que nos libéraux révolutionnaires entendent par les *Droits* de l'Etat, aussi avant de nous occuper de ces droits, nous examinerons si l'Etat au lieu de combattre l'enseignement religieux, n'aurait pas plutôt intérêt à le protéger, en d'autres termes, la mission de l'Etat est-elle de favoriser un enseignement sans croyances, sans principes et sans doctrines?

— « S'il est des pères de famille qui choisissent pour leurs « fils, une éducation religieuse, d'autres préfèrent les établis- « sements communs à tous, sans exception de croyances. Ce « contact et ce mélange habituent les hommes à se sentir, mal- « gré les différences d'opinion, membres de la même famille « nationale, tandis que l'enseignement des congrégations, si « bon qu'il soit, prépare des catégories de citoyens distinctes « et même hostiles. »

Ainsi parlait en juin 1875 M. Wallon, au nom de cette Université de l'Etat, qui ne prend nul souci des doctrines religieuses de ses membres, et ne s'informe pas quel est le culte de leur libre prédilection, ni même s'ils en admettent un ; qui ne demande pas aux élèves qu'elle examine pour leur conférer des grades, s'ils ont telles ou telles doctrines ; qui se garde bien d'exiger d'eux quelque chose qui puisse ressembler de près ou de loin à une profession de foi ; qui les instruit d'après les doctrines les plus humaines et les plus morales, et les livre ensuite à l'action du temps et de leur esprit.

Or, un tel langage est la condamnation du monopole universitaire. Car, quel avenir prospère peut-il résulter pour l'ordre social, de cette inextricable confusion d'opinions et de doctrines sans aucune trace d'ordre moral et d'éducation! Quelle harmonie peut-il naître dans les âmes, dans les cœurs, dans les esprits, qui ont été agités dans ce chaos. Les hommes ne s'entendent pas entre eux, et l'on affirme qu'à ce contact, à ce mé-

lange, les jeunes gens s'habituent à se sentir membres de la même famille nationale?

Non. Ces jeunes gens, à qui, par esprit de tolérance, on n'enseigne que les doctrines les plus morales et les plus humaines, ne s'entendront plus tard, que sur un seul point, la négation de toute autorité religieuse. Il ne peut en être autrement, puisque l'enseignement universitaire n'exige d'eux aucune profession de foi; puisqu'il proclame avec Luther que les enseignements dogmatiques de l'Eglise peuvent être soumis à l'examen. La tolérance universitaire efface la communion catholique, détruit le lien unitaire, change l'essence même du pouvoir spirituel; car, le libre examen, c'est le doute qui admet et rejette suivant les caprices; c'est le désordre introduit dans la famille chrétienne; l'anarchie érigée en principe; la tyrannie de tous ou le despotisme d'un seul qui voudra que la force commune ploie devant la sienne.

L'enseignement universitaire en attaquant l'Eglise, rompt le faisceau qui nous unit; il attaque l'existence même de la nation, car le principe qui permet aux hommes de se révolter impunément contre l'autorité religieuse, engendre forcément la révolte contre l'autorité politique.

Comment se fait-il donc, qu'après tous nos bouleversements sociaux, il se trouve encore des hommes intelligents qui ne comprennent pas que le respect de la religion est le meilleur garant des libertés nécessaires et la seule sauvegarde des empires? — La religion respectée, la liberté ne court aucun danger, et la loi n'est plus exposée au bon plaisir des princes, aux caprices de ministres ambitieux, ou aux coups de mains de l'émeute. Cette garantie une fois brisée, au contraire, la sécurité n'existe plus, la confiance se retire, et le pouvoir délaissé, reste bientôt seul en face de ses ennemis qu'aucun frein ne modère et qu'aucune crainte n'arrête.

L'Université dans sa tolérance philosophique, admet toutes les religions, c'est-à-dire qu'elle tend à les anéantir toutes. Or, il est incontestable qu'un peuple, même instruit, qui perd les sentiments religieux, marche à la servitude par la corruption.

Livré à l'égoïsme des intérêts matériels, il s'individualise, se dissout et tombe, pour ainsi dire, en poussière.

La raison avertit et l'expérience atteste que cet abandon au choix de l'enfance, des doctrines religieuses, loin de leurs familles, en contact avec d'autres enfants de toutes religions ou sans religion, produit l'indifférence religieuse, que les passions de l'âge contribueront encore à développer.

Eh bien, dans la situation présente de l'Europe, en regard de l'Allemagne luthérienne épiant nos moindres démarches et s'efforçant de liguer contre nous tous les états protestants, il est évident que tous les Français patriotes, intelligents, dévoués à l'indépendance et à la gloire de leur pays, doivent être catholiques sincères et fervents. L'avenir de la France, la fixité, la stabilité de ses institutions, son unité politique sont enfermées dans le catholicisme.

— « On se trompe, a dit encore M. Wallon, si on prend les « manifestations de la jeunesse française envers le clergé pour « une preuve d'hostilité irrécusable contre l'Église catho« lique. »

Hélas non, on ne se trompe pas, et les dernières manifestations des étudiants universitaires sont là comme preuves palpables que leur hostilité est *irrécusable* et qu'elle grandit chaque jour, au milieu de ce chaos incohérent de doctrines qui résulte de la composition du corps universitaire, où l'on voit figurer côte à côte, des catholiques et des hommes du protestantisme, des croyants et des incrédules, des francs-maçons et des communistes, des libéraux et des radicaux, des panthéistes et des libres-penseurs, des athées et des matérialistes.

L'Université actuelle est une vraie tour de Babel, où l'un proclame l'existence de Dieu et l'autre la nie; où celui-ci donne à l'homme une origine céleste et celui-là en fait un singe perfectionné; où les uns admettent une âme immatérielle et immortelle, et les autres nient son existence, ravalant ainsi l'homme, le roi de la création, au rang des bêtes.

Jusqu'à un certain point, on peut comprendre le despotisme

de l'unité, mais il est impossible de comprendre celui de la confusion.

Or le monopole universitaire qui a été détruit par la loi du 15 juillet, et que l'on veut rétablir, n'est rien autre que le despotisme de la confusion, despotisme aussi humiliant et aussi dégradant que le despotisme politique, mais plus funeste dans ses résultats, car il bouleverse l'éducation commencée à la maison paternelle et inocule à la jeunesse le scepticisme, la dépravation des mœurs, l'ignorance de ses devoirs et les passions qui troublent si fréquemment l'ordre social et désolent les familles.

Ce despotisme était un mal profond, une calamité publique, un attentat à l'ordre moral que tout gouvernement doit rigoureusement protéger, s'il ne veut pas être constamment exposé aux désordres et aux changements.

La mission de l'État était donc de remédier à un abus aussi déplorable.

Mais a dit M. Wallon :

« — L'État ne dogmatise plus ; il n'est ni athée ni religieux, il est incompétent en matière religieuse et philosophique ;
« chacun est libre dans sa religion, dans sa doctrine philoso-
« phique... L'État n'a le droit de dire à personne : Vous vous
« trompez, ou vous êtes dans le vrai. »

L'État a donné raison à ce beau raisonnement en donnant pour successeur au catholique M. Wallon le protestant M. Waddington. Mais, n'en déplaise à l'État et à l'ex-ministre de l'Instruction publique, nulle société politique ne peut subsister sans un capital de vérités indiscutées. Dieu, la Providence, l'âme, l'immortalité, la justice divine avec ses sanctions éternelles, un culte religieux, des fêtes religieuses, en un mot ces grandes vérités toujours anciennes et toujours nouvelles qui sont comme la base et la condition de toute existence sociale. Prétendre donc que l'État ne doit pas avoir de foi religieuse, c'est pousser la tolérance jusqu'à la licence de toute doctrine, au profit de la seule négation, de la seule destruction des principes les plus élémentaires et les plus fon-

damentaux de la vie humaine, c'est un crime de lèse-vérité et de lèse-société.

La religion, objecte-t-on, courrait du danger à être professée par l'État, donc il doit s'en abstenir complétement.

Singulier raisonnement que celui qui consiste à faire la religion fragile et périssable, quand elle est professée par l'État, et à lui reconnaître la vigueur et la vie quand il s'agit de l'exposer à tous les assauts.

Il y a du danger dans la protection, c'est vrai ; mais où n'y en a-t-il pas pour la religion, sur cet océan de la malice humaine, où cependant elle vogue depuis plus de dix-huit siècles sans avoir jamais sombré? Mais danger pour danger, ne vaut-il pas mieux s'embarquer avec la vérité qu'avec l'erreur, avec Dieu que sans Dieu? La religion est affaire de foi, de savoir et de principe et non affaire de calcul, de transaction et de politique.

Vouloir que le gouvernement soit sans religion, c'est aller contre la foi, contre les devoirs et les principes. Vouloir en outre, que l'enseignement soit sans religion, c'est une atteinte doctrinale à la plus fondamentale et à la plus auguste des vérités. Il n'en faut pas davantage pour imprimer le stigmate de l'erreur sur un système, car vouloir chercher la vérité en dehors et au détriment de Dieu, c'est sacrifier la foi à la fausse sagesse humaine.

La mission de l'État est donc de défendre les vérités religieuses qui découlent du christianisme et ne pas éliminer Dieu des affaires humaines.

La mission de l'État est de veiller à ce que l'enseignement qu'il soit donné ou non en son nom, ne soit pas la négation de Dieu, parce que logiquement et fatalement et comme par une nécessité vengeresse, la société serait poussée de la négation de Dieu à toutes les négations, parce que la négation de Dieu, c'est la lutte contre tout, au dedans comme au dehors; lutte contre la vérité et la conscience; contre toute autorité politique et contre toute supériorité sociale: contre tous les freins et contre toutes les lois; contre la famille; contre la

propriété; lutte effroyable qui aboutit à un amas confus, à un cercle fatal de tyrannies et de servitudes, de révolutions et de coups d'État.

La mission de l'État est de faire en sorte que le corps enseignant ait une religion, des principes, des doctrines, une philosophie, un plan d'éducation arrêté, afin qu'il puisse former l'homme moral, en même temps que l'homme de la science.

Un homme qui avait l'instinct du catholicisme, Bonaparte, disait un jour à son Conseil : « S'il n'y a pas de corps enseignant avec des principes fixes, il n'y aura pas d'État politique fixe, l'État ne formera point une nation, il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements. »

Ces paroles sont la plus haute condamnation de l'Université actuelle et de sa prétendue supériorité philosophique. Elles sont la condamnation des paroles de M. Wallon et des établissements communs à tous et sans acception de croyances.

Si donc l'État veut vivre et se mettre à l'abri des désordres périodiques et des changements qui ont bouleversé toutes nos institutions politiques depuis bientôt un siècle, il faut que l'enseignement soit sincèrement, ouvertement religieux ; il faut qu'il veille à ce que ses professeurs ne sapent plus par la base les fondements de la croyance catholique ; il ne faut plus qu'il leur laisse donner ces conseils officiels et officieux du doute qui portent la jeunesse vers les nouveautés ou les idées favorables à leurs passions : il faut, en un mot, qu'il se range du côté de Dieu et de la vérité, sans quoi, il nous mène à de nouvelles et irrémédiables catastrophes.

II. — LES DROITS DE L'ÉTAT.

C'est au nom des droits de l'État, que les adversaires de la liberté de l'enseignement supérieur combattirent la loi du 12 juillet 1875, et c'est encore les droits de l'État que le nouveau Ministre de l'instruction publique invoque pour demander la

suppression des articles 13 et 14 de la loi nouvelle qui consacraient en partie l'autonomie des Universités libres, pour les replacer sous le joug du monopole universitaire.

Après 1830 ce monopole odieux a été défendu par l'école autoritaire comme il l'est aujourd'hui par l'école révolutionnaire. La première, dont il reste à peine quelques épaves, était lâche et menteuse, parce qu'elle était fille de Voltaire ; la seconde, rejetant toute pudeur, affiche un cynisme hautain et brutal, parce qu'elle est fille de Proudhon. Toutes deux ont fait et font de l'Etat un Dieu idéal, qui n'est rien autre que le fait devenu loi. C'est à ce Dieu qu'elles ont voulu et veulent asservir l'esprit, l'âme et la conscience.

La persécution qui s'annonce a tous les dehors du calme et de la modération. Elle parle bien haut de liberté et de respect. Elle déclare que « le Gouvernement est profondément respec-« tueux de tout ce qui est cher à la conscience religieuse, et « qu'il respecte au même titre la soutane du prêtre et la robe « du professeur » ; mais elle crie bien fort que ce même Gouvernement si plein de respect, est « fermement résolu à main-« tenir en toutes choses les droits de l'Etat ».

Qu'est-ce à dire ? — Eh quoi ! Si le Gouvernement a tant de sollicitude pour tout ce qui est cher à sa conscience religieuse ; s'il est animé d'un respect si profond pour la soutane du prêtre, comment se fait-il qu'il songe à mutiler la loi du 12 juillet si chère à la conscience religieuse des catholiques ? — Pourquoi manifeste-t-il le dessein bien arrêté de reléguer la soutane du prêtre au second plan et de mettre la robe du professeur au premier ?

La conscience des catholiques et la soutane du prêtre menaceraient-elles l'Etat d'une ruine prochaine, tandis que la conscience libre-penseuse et la robe de professeur des Littré, des Robin, des Rouget et *tutti quanti*, seraient pour ce même Gouvernement une source de prospérité future et le palladium nécessaire de sa conservation et de sa durée ? — Nous ne le pensons pas. Nous croyons même qu'il court de bien

plus grands dangers à l'ombre de tels égides qu'à l'abri de la conscience et de la soutane du prêtre catholique.

L'organe de la « jeune et chère République de 1875 », l'honorable M. Waddington, pense peut-être que ses paroles, pour être moins acerbes, moins violentes et moins haineuses que celles prononcées par ses co-religionnaires politiques dans les mémorables séances des 3, 4 et 5 décembre 1874, cacheront le jeu qu'il veut jouer. Qu'il se détrompe. Ses belles protestations ne tromperont pas les catholiques.

La Révolution l'a dit et le répète à qui veut l'entendre. Je n'admettrai à aucun prix la liberté de l'enseignement supérieur, parce que cette liberté profiterait à l'Eglise, et que la confiance des pères de famille irait inévitablement à Elle. Cette liberté elle la repousse, parce que l'Eglise est l'adversaire le plus redoutable de la Révolution et de ses pernicieuses doctrines. C'est donc en haine de l'Eglise, et pour arriver plus sûrement à leur but, qui est de décatholiser la France, que nos révolutionnaires de toutes nuances et de toutes sectes, défendent pied à pied l'œuvre qu'un despote avait édifiée, lui aussi, en haine de l'Eglise. C'est justice. La Révolution et le Césarisme ne pouvaient. faire mieux que de se rencontrer sur le même terrain.

L'enseignement universitaire supérieur est pour la jeunesse, l'inoculation du scepticisme, l'école de la dépravation des mœurs, de l'ignorance de ses devoirs, et le fomentateur des passions qui troublent l'ordre social et désolent les familles.

Tour à tour on a vu des catholiques et des hommes du protestantisme, des croyants et des incrédules, des carbonari et des libres-penseurs, des doctrinaires et des libéraux, des panthéistes et des éclectiques, prendre en main la direction de l'Université. Chacun de ces hommes a soufflé son esprit dans les programmes et les règlements; et il est résulté de ces changements et de ces transformations, un chaos inextricable dans les âmes, les esprits et les cœurs, et les dangers les plus terribles pour l'ordre social. L'Université est percée à jour; c'est une seconde tour de Babel. Ses membres ne s'entendent pas

entre eux; et ses défenseurs acharnés voudraient faire croire que de ce pêle-mêle de doctrines athées, matérialistes et libres-penseuses, qui s'élaborent dans son sein, il pourra naître des idées d'ordre, de stabilité et d'unité sociale? — Non, cela n'est pas possible. Pour arriver à ce résultat, il faudrait une base religieuse et morale, et l'Université n'en a pas.

Donc l'enseignement supérieur, tel qu'il est donné depuis soixante ans, est un mal profond, une calamité publique qui n'a que trop longtemps subsisté. Et c'est au nom des droits de l'État qu'un nouveau venu voudrait retirer aux catholiques le peu qu'ils ont obtenu au prix de tant de combats et de si généreux efforts! — Mais les droits de Dieu, dont il invoque si pieusement la protection divine pour sa jeune et chère République, qu'en fait-il donc? Les droits de Dieu, il les sacrifie aux droits de l'État et au monopole universitaire!

Mais qu'a donc gagné notre siècle à ce monopole? — Rien. — Non-seulement la solidité des études y a tout perdu, mais les sentiments généreux y ont trouvé leur tombeau, l'amour social son écueil, la moralité son poison, et enfin, pour abréger ce triste tableau, le dégoût de la vie et la manie du suicide, leur système. — Pourquoi cela? — En voici la raison.

Un jour un grand maître de l'Université, M. Villemain, s'épanchant familièrement avec un de ses anciens condisciples, qui n'avait pas confié ses fils à l'enseignement universitaire, laissa échapper ces paroles : « Ce n'est pas l'instruction qui nous manque, *c'est le sens moral.* »

« Le mal est grave, disait à la fin du règne de Louis-Phi-
« lippe M. de Cormenin, le mal est grave, il croît d'année en
« année; il déborde; il ravage la société. Le remède est ur-
« gent, mais il faut qu'il soit efficace... Une corruption sourde
« et latente se glisse au sein même des campagnes. On a, il est
« vrai, bâti des salles d'école plus aérées et des chambres d'ins-
« tituteurs avec grenier au-dessus. On a tapissé l'inté-
« rieur de la salle de tableaux de ba, be, bi, bo, bu, et de
« figures d'animaux artistement coloriées. L'instruction prend
« à peu près partout les apparences et les semblants d'une cul-

« ture variée et florissante. Mais l'*éducation* manque, et les le-
« çons de morale religieuse ne pénètrent pas assez les jeunes
« enfants, filles et garçons ; on ne leur apprend pas assez à ai-
« mer Dieu dans le ciel et leurs parents sur la terre, qui sont
« les représentants de Dieu. Ceci est tout-à-fait digne de fixer
« l'attention sérieuse du Gouvernement. C'est son devoir, c'est
« aussi son intérêt ; car un peuple qui n'a pas de règles sûres
« de moralité, ne peut avoir le sentiment profond de la liberté
« ni de l'ordre ; et sans ordre ni liberté, *il n'y a pas de gouver-*
« *nement possible.* »

A la veille de la révolution de février 48, le premier président de la Cour d'appel de Paris s'écriait à son tour : — « Il
« est urgent d'écarter de nos écoles l'indifférence de la religion,
« l'oubli des dogmes, la négligence des pratiques ; il faut pré-
« server notre corps social d'une influence funeste. Plus que
« bien d'autres, je suis, dans mes fonctions habituelles, à portée
« de connaître la voie périlleuse où nous marchons... Il n'est
« qu'un remède à ce désordre profond : c'est une *éducation*
« *sincèrement religieuse,* qui ne soit pas un accessoire facul-
« tatif de l'enseignement littéraire, mais qui entre dans tous
« ses moyens, ressorte de toutes ses parties, dont l'exemple
« accompagne le précepte. »

Est-ce là le but que se propose l'honorable M. Waddington? — Non pas. — Il réclame de l'argent, beaucoup d'argent, pour créer des laboratoires de chimie, grouper des facultés, bâtir des maisons d'école, de façon à ce que les enfants n'aient pas plus de deux kilomètres à faire pour s'y rendre. Par ses ordres, ces maisons d'école seront tapissées de belles cartes, etc., mais l'éducation religieuse il n'en a cure, il la relègue parmi les accessoires facultatifs, car il n'en parle même pas.

L'Université est jugée depuis longtemps par ses actes, ses usurpations et ses tendances. Fille de la Révolution couverte d'un manteau impérial, Brutus, Alexandre, César sont ses héros de prédilection ; Homère, Sophocle, Virgile, Horace ses poètes privilégiés. Elle enseigne exclusivement à ses élèves

les langues, l'histoire, le culte des païens, leur laissant le libre choix à faire d'une religion et les livrant ainsi à la fatalité de l'indifférence et à l'oubli du culte de leurs pères, jusqu'à ce qu'ils fassent le désespoir des familles ou deviennent l'effroi de la société.

Il est démontré donc jusqu'à l'évidence que l'Université ne fait rien, ni ne peut rien faire pour la société. Son existence n'intéresse qu'elle seule et elle ne se maintient que par le monopole. Cette institution n'est qu'une association de lettres, appelée corps enseignant. Elle rapporte tout à elle; son unique lien, c'est l'intérêt de ses membres. Un pouvoir usurpateur l'a imposée à la France, et depuis, elle s'est imposée à tous les pouvoirs. Les hommes qui en font partie exercent une profession, mais ne remplissent pas une mission.

Vouloir rétablir au profit de cette association le monopole des méthodes et la collation exclusive des grades et des diplômes, c'est attenter à la liberté de conscience dont la liberté de l'enseignement est une émanation, une conséquence directe; c'est porter atteinte au droit des familles, du père sur ses enfants, du tuteur sur son pupille. L'éducation est un des devoirs de la fraternité, elle est l'héritage intellectuel et moral qu'elle doit conserver, accroître et transmettre comme l'héritage territorial et industriel. Dès lors le père de famille a droit au libre choix des instituteurs que sa conscience lui désigne comme les plus propres à veiller avec le plus de soin sur cet héritage.

Nier ce droit primordial de l'individu, c'est simplement vouloir nous ramener à Sparte ou au système de la Convention, ou bien encore à la formule nouvelle : gratuite, obligatoire et laïque. Nier ce droit, c'est ressembler à ces peuplades de la côte occidentale de l'Afrique, qui ont l'usage de placer la tête des enfants nouveau-nés dans une sorte de moule donnant à toutes les mêmes formes, de sorte que les hommes y ont le sommet de la tête tantôt très-haut et tantôt très-aplati, suivant la règle adoptée à l'époque de leur naissance, et vouloir faire subir à la pensée elle-même quelque chose d'analogue à cette

pression régulière et uniforme que ces sauvages impriment au cerveau.

En faisant sonner si haut les droits de l'État, nos adversaires ont-ils la prétention d'établir que tous les enfants appartiennent à l'État avant d'appartenir à la famille? — Qu'ils y prennent garde, une telle prétention les entraînerait invinciblement dans une voie où ils ne pourraient s'arrêter, et ils seraient forcés, non-seulement de consacrer un droit autocratique, exorbitant, tyrannique et arbitraire, mais encore de nier la famille et l'autorité de son chef naturel, pour lui substituer un être fictif, sujet à des variations et à des transformations sans nombre. La France n'est pas encore tombée assez bas et nos révolutionnaires ne sont pas de taille à imposer un tel joug. Si donc l'État n'a pas le droit de soustraire l'enfant au père de famille, pourquoi aurait-il davantage le droit d'imposer ses méthodes, ses programmes et ses livres?

Parce que, répondent nos adversaires, le droit d'enseigner n'est pas un droit personnel, inhérent à l'homme et nécessaire à son existence civile et politique. D'accord. Mais le droit d'être enseigné est-il dans ce cas? — N'est-ce pas un droit inhérent à la liberté civile de pouvoir apprendre ce que l'on veut, suivant la méthode que l'on veut et du maître que l'on veut? — Que ce droit, comme tous les autres, ait besoin d'être réglementé, cela est incontestable. L'essentiel c'est que ce droit existe. Or ce droit est aussi sacré que celui de penser, de parler, d'écrire, dont il est en quelque sorte l'application ou l'origine. Donc il doit tomber comme eux, mais pas plus qu'eux sous le contrôle du pouvoir social. On peut le régulariser, mais non l'énerver ni le détruire. L'État, à plus forte raison une faction, un parti politique quelconque n'ont pas ce droit.

De deux choses l'une : ou l'Université est assez forte pour résister au torrent démoralisateur qui s'échappe de son sein, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, eh bien, qu'elle éloigne du corps enseignant tous les professeurs d'athéisme et de matérialisme qui la déshonorent en corrompant la jeunesse et en précipitant la France aux abîmes ; si elle ne l'est pas, alors

qu'elle renonce pour toujours au monopole de l'enseignement et qu'elle ne vienne plus nous imposer ses livres, ses programmes et ses méthodes.

Pour nous catholiques nous avons demandé la liberté de l'enseignement supérieur, afin qu'à l'aide de cette liberté, il s'ouvrît des voies de vérité morale, d'ordre et de principes sociaux dans lesquelles pussent entrer les esprits et les volontés. Nous l'avons demandée, afin de faire renaître dans les jeunes cœurs, l'amour du devoir, le désintéressement, le dévouement et l'abnégation du devoir.

Nous l'avons demandée au nom des droits du père de famille, droits primordiaux, antérieurs et supérieurs aux droits de l'État. Nous avons demandé la liberté d'enseigner et d'être enseignés avec nos livres, notre méthode et notre esprit catholique.

Nous avons demandé l'établissement d'universités libres sans exiger la suppression de l'Université de l'État, mais en réclamant que toutes les Universités fussent soumises à une loi commune, loi protectrice de l'ordre moral et de l'ordre social dans toutes les écoles.

Grâce à nos efforts, l'éducation de la jeunesse peut aujourd'hui commencer et s'achever en dehors de l'Université et l'État sous le couvert de cette même Université, n'a plus le droit de venir se placer entre les deux phases si importantes de la vie d'un jeune homme pour lutter contre l'autorité du père de famille et contredire ses plans et ses vœux.

Ces précieux avantages vont-ils disparaître et serons-nous de nouveau obligés de subir sinon la juridiction, au moins le contrôle officiel de l'Université de l'État? Tout semble converger vers ce résultat. — Et quels sont les hommes qui veulent mutiler, au nom des droits de l'État la loi du 12 juillet! — Ceux-mêmes qui se prétendent, à l'exclusion de tous les autres, les scrupuleux et rigoureux observateurs des lois.

En portant atteinte à cette loi, ces hommes qui n'ont du libéralisme que le nom et ne veulent de la liberté que pour eux, commettront une énorme inconséquence et un attentat flagrant

à l'ordre moral : car, si l'éducation commencée et achevée dans la maison paternelle ou sous l'œil vigilant de maîtres religieux et dévoués, est soumise uniquement au contrôle et au jugement d'examinateurs imbus de doctrines anti-chrétiennes et anti-catholiques, quelquefois même, animés d'un esprit hostile, ce contrôle étranger sera de la tyrannie, tyrannie moins grande sans doute que celle qui a existé pendant plus de soixante ans, mais ce sera toujours de la tyrannie.

Quoi qu'il en soit, et quel que soit le sort réservé à la loi du 12 juillet 1875, les catholiques resteront sur l'arène, ils soutiendront vaillamment la lutte à l'ombre de cette croix qui a sauvé le monde et qui est pour eux le gage certain de la victoire.

Catholiques donc, à vos postes et pas de défaillances. Un jour viendra, où après avoir parcouru les degrés ordinaires des études secondaires et supérieures, nous pourrons, munis des diplômes de nos écoles et de nos facultés, nous présenter aux examens et aux diverses épreuves qui donnent accès aux fonctions publiques au même titre que les candidats diplômés par l'Université de l'État.

A. Laillier.



INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

Sous ce titre, nous nous proposons de publier chaque mois une liste de livres nouveaux ou des réimpressions touchant les matières qui rentrent dans le cadre de la *Revue*. Nous devons faire observer que ce n'est pas une recommandation, mais une simple indication des ouvrages qui paraissent. Nous extrayons cette liste du *Polybiblion* publié par la Société bibliographique.

SANSEVERINO. — *Eléments de la philosophie chrétienne* comparée avec les doctrines des philosophes anciens et des philosophes modernes; par G. Sanseverino, professeur de métaphysique au lycée archiépiscopal de Naples. — Ouvrage traduit du latin, par A. C., professeur de philosophie, et augmenté d'une table analytique. T. I., in-8°. Avignon, Seguin aîné.

PAPILLON (Fern.) — *Histoire de la philosophie moderne* dans son rapport avec le développement des sciences de la nature. Ouvrage posthume, publié sur le désir de sa famille, par Ch. Lévêque, de l'Institut. Avec une notice biographique contenant de nombreux extraits des mémoires personnels de l'auteur. T. I, in-8°. Paris, Hachette, 7 fr. 50.

Des facultés de théologie dans les universités catholiques; par un ancien élève du collége de Rome, in-18. Paris, bureau du journal le *Monde*, 1 fr. 50. (Extrait du journal le *Monde*).

ROQUE-FERRIER. — *Enigmes populaires en langue d'oc*, publiées par Alph. Roque-Ferrier, in-8°. Montpellier, impr. Ricateau, Hamelin et Cie. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

SAINTE-BEUVE. — *Les cahiers de Sainte-Beuve*; suivis de quelques pages de littérature antique, in-18 j. Paris, Lemerre, 3 fr.

GESLAIN (Théodomir). — *La littérature contemporaine en province*. Portraits biographiques et littéraires. 2e édit., in-8°. Mortagne, Daupeley; Paris, librairie de la Société bibliographique, 5 fr.

HULSEBOS (G. A.) — *De educatione et institutione apud romanos*. Gr. in-8°, Utrecht, 1875, Kemink et Zoon, 6 fr.

HAVARD (Oscar). — *Le Moyen-Âge et ses institutions*, gr. in-8°. Tours, Mame, 3 fr. 25.

DESMAZE (Ch.) — *L'Université de Paris*, 1200-1875. La nation de Picardie. Les collèges de Laon et de Presles. La loi sur l'enseignement supérieur; in-18 j., Paris, Charpentier, 3 fr. 50.

Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque celtique. Publié par la Commission instituée au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. In-4° à deux colonnes, 21 planches avec texte explicatif. Paris, imprim. nationale.

LABBÉ (Prof. Ern.) — *Manuel de la dissertation philosophique*, ou la philosophie enseignée par la dissertation, à l'usage des élèves de philosophie des lycées et des collèges, in-8°. Paris, Lahure, 4 fr. 50.

BARBASTE (le Dr). — *Vues sur l'enseignement supérieur*, ou plan d'étude sur la science de l'homme, in-12. Paris, Vaton.

GUARDIA (J. M.) et WIERZEYSKI (J.) — *Grammaire de la langue latine* d'après la méthode analytique et historique. In-8°, Paris, Durand et Pedone-Lauriel. 20 fr.

MERLET (Gustave). — *Etudes sur les chefs-d'œuvre des classiques français* (XVIIe et XVIIIe siècle). In-8°, Paris, Hachette, 6 fr.



CHRONIQUE.

Un scandale politique. — Le 8 avril, la Chambre des députés de Belgique a voté la loi sur la collation des grades, attribuée purement et simplement aux Universités libres, avec simple visa du gouvernement. — 78 voix contre 26.

C'est évidemment une déclaration de guerre à Messieurs de Versailles; il faut vite, braves montagnards, mettre les grands cols de 92, et conquérir cette impudente Belgique, au nom de l'honnêteté publique violée par 78 voix contre un maigre groupe de 26 propriétaires de la liberté d'autrui.

Un scandale universitaire. — MM. les professeurs et MM. les étudiants de l'Université d'Angers, de vrais professeurs reconnus par la loi et de vrais étudiants avec inscriptions, ont suivi impudemment, pendant trois jours, des exercices préparatoires à la communion pascale, prêchés par un capucin, le R. P. Ludovic.

Ils se sont honteusement confessés et le jour de la communion se sont mis à genoux pour recevoir leur Dieu. Assurément ce n'est pas ainsi que les Juifs ont reçu Jésus-Christ le vendredi saint à Jérusalem, et l'Université de France eût trouvé l'attitude des Juifs déicides très-naturelle chez des professeurs et des étudiants, mais se tenir là au pied de la croix comme la sainte Vierge et saint Jean, comme une femme et un apôtre qui n'a jamais connu l'ombre du vice, étant demeuré vierge, voilà des excès indignes de vrais professeurs ayant souci de leur dignité et d'anciens lycéens ayant mangé beaucoup de fruit défendu, aussi tous ces étudiants libres sont des abrutis de l'enseignement congréganiste..

Mgr Henry Sauvé recteur de l'Université, ne comprenant pas du tout l'importance de séparer la religion des fonctions de l'enseignement, a donné des conseils pour les vacances de Pâques, qu'un proviseur qui se respecte n'oserait jamais donner à de petits lycéens. Il a dit à de grands vrais étudiants des paroles comme les suivantes, dignes d'une *Semaine religieuse*, et c'est là que nous les prenons :

« Allez porter dans vos familles la bonne odeur de Jésus-Christ, qui est venu vous visiter ce matin. Montrez par vos paroles et par vos actes que vous êtes les dignes prémices de ces Universités catholiques qui grandiront, bon gré mal gré, et porteront des fruits de grâce et d'honneur pour l'Église et pour la France. »

Si, après un pareil scandale, MM. de l'Université pouvaient tirer l'échelle et s'en aller définitivement en Icarie, nous ne les retiendrions pas du tout.

Récidive. — Le *XIXe Siècle*, qui se croit un vrai Voltaire et ne s'aperçoit pas que rien ne se rajeunit moins qu'un personnage à bons mots et que le rôle manque chez lui d'originalité, a donc naturellement calomnié, par la plume d'un illustre professeur de l'Université, les jeunes faiseurs de Pâques.

Il les a montrés d'infâmes hypocrites, faisant d'infâmes sacriléges pour avoir les sourires de M. Sauvé et éviter les férules de leur Evêque.

Croirait-on qu'ils se sont offensés et se sont permis de répondre. Voici leur audacieuse rébellion contre le *XIXe Siècle*.

« A Monsieur le Rédacteur du journal *le XIXe Siècle*.

« Monsieur le Rédacteur,

« Dans votre article « la liberté des Facultés catholiques », du 26 de ce mois, vous commentez une lettre qui renferme le passage suivant :

« Elle (la Faculté) veut nous imposer l'obligation de faire nos « pâques.... Beaucoup d'entre nous y répugnent, et nous nous trou- « vons fort incertains sur ce que nous devons faire. »

« De là, vous concluez « qu'un assez grand nombre d'entre nous « sont indifférents, pour le moins, au catholicisme, et qu'ils ne sont « pas venus à Angers par conviction religieuse. »

« A ces assertions et aux conséquences qu'il vous a plu d'en tirer, nous opposons les plus énergiques protestations. *C'est librement et sans aucune pression que nous accomplissons les devoirs que nous impose notre titre de catholiques.* »

Suivent les signatures des étudiants de la Faculté, dont voici les noms :

M. M. Y. de la Monneraye, — Alb. Mazeron, — A. Macé, —

Pierre Aubry, — A. Rondeau. — R. Bonet, — A. Bollot, — Th. Forest, — G. Conrairie, — J. Frut, — André, — Halligon, — R. du Reau, — L. Perrin, — M. de Pongerville, — J. Thierry, — H. d'Espalungue, — L. Aunillon, — At. Paquignon, — V.' Lecureul, — F. Gritton, — Clerbout, — Paul Serrant, — R. de Bernard de la Frégeolière, — Poictevin, — Morillon Dubellay (avocat), — Em. Delécluse, — Sémery (avocat), — L. Blordier, — Foucher, — Bazin (avocat), — Le Marchant, — H. Aunillon, — Levergne, — Zarban, — Maurice Dureau.

La raison du plus fort est toujours la meilleure. — Ce *toujours* est cruel.

M. de Bismark traduisait il y a six ans le perpétuel adage du bon La Fontaine sur ses canons de bronze par ces trois mots : *ultima ratio regum*.

Les députés républicains traduisent aujourd'hui le même adage par trois votes : *invalidation, annulation, enquête.*

La loi du nombre décrétée, l'*ultima ratio* des choses est arrivée au haut de l'échelle et elle est en train de faire la culbute.

La culbute. — M, Tirard va devenir illustre, il propose qu'on économise le traitement d'un ambassadeur auprès du Saint-Siége. Le jour où Napoléon III retirait la garnison de Rome, tout croulait dans l'armée française, c'était les 5 et 6 août.

Les compensations. — Un Tirard quelconque prepose d'économiser le traitement des aumôniers militaires et un autre Tirard de supprimer l'impôt sur les permis de chasse.

Soyons de notre temps. — M. Tirard, l'horloger politique, s'occupe en ce moment de relever le nombre de toutes les maisons religieuses des deux sexes qui existent en France.

L'honnête homme !

Le Syllabus. — La chambre savante que le suffrage universel nous a octroyée s'est émue.

Il s'agissait de savoir si par hasard le *Syllabus* ne serait pas enseigné dans les Séminaires. On a même parlé d'une enquête.

Ceci nous rappelle ce député pur, qui proposait une enquête pour économiser sur le sel de la mer qui lui paraissait trop salée; mais sans

être aussi pur que ce pur, pourquoi ne nous donnerions-nous pas le luxe de faire une enquête pour vérifier si par hasard le *Code civil* ne serait pas enseigné dans les facultés de droit de l'État?

Et le plus abject matérialisme dans les facultés de médecine?

Et tant de misères morales, historiques et littéraires dans les lycées?

Pour ce dernier chapitre, la dernière circulaire de M. Wallon sur les lectures malsaines de MM. les professeurs dans les classes, serait un document largement suffisant (1).

Les chevaliers de l'enseignement futur. — Voyez-vous, sur le banc de l'école, ce petit morveux révolté contre toutes les férules; sa mère, désolée, l'a conduit jusqu'à la porte par l'oreille, ses yeux poursuivent l'horloge qui sonnera la sortie et, avec reconnaissance, il recevrait par derrière un coup de pied qui l'enverrait de suite dehors. Eh bien, dans dix ans, il sera citoyen électeur et un chevalier invincible de l'*enseignement obligatoire.*

Enseignement séparé de l'Église. — Un collégien nous a donné la mesure du niveau des conversations et dispositions d'esprit qui enveloppent l'âme des enfants dans les colléges.

L'histoire de ce pauvre enfant est fournie par la *Gazette des Tribunaux*.

« Hier à six heures du soir, un honorable propriétaire de la ville, rentrant dans sa maison qu'il avait laissée pendant une absence de courte durée, à la garde de son fils, âgé de seize ans, et d'une domestique de 23 ans, fut terrifié par un spectacle affreux.

« Dans une salle à manger située au rez de-chaussée, il aperçut son fils ivre-mort, couché dans ses vomissements; puis en poussant une porte de communication il vit, dans une pièce voisine, le corps inanimé de la jeune domestique, étendu sur le sol.

« La justice, immédiatement prévenue, se transporta sur les lieux; elle ne tarda pas à établir qu'un double crime avait été commis par le jeune homme.

« Le précoce scélérat a été mis en état d'arrestation. Il avait commencé par nier son crime; il s'est ensuite décidé à en faire l'aveu.

« Au moment où les magistrats se sont rendus sur le lieu du crime,

(1) Voir le N° de février.

le coupable était encore en état d'ivresse; il avait absorbé deux bouteilles d'eau-de-vie. Il a fallu attendre pour l'interroger, que son ivresse fut dissipée. Le cynisme de l'inculpe est tel, qu'il a vécu vingt-quatre heures à côté du cadavre de la victime, buvant, mangeant et fumant. »

Au moins voilà un garçon qu'on n'accusera pas d'être clérical et défenseur du *Syllabus*.

L'amour des bêtes et le protestantisme. — Les instituteurs protestants ont pour les animaux une sollicitude qui va jusqu'à la tendresse. L'amour des bêtes croît en raison de la diminution de l'amour des âmes.

Le nouveau ministre de l'instruction publique et des beaux-arts chante, à ce sujet, à MM. les préfets, une circulaire sentimentale avec accompagnement de viole pédagogique.

Cette circulaire a pour objet spécial et unique la conservation des nids d'oiseaux.

Citons le dernier couplet :

« J'ajouterai que, dans quelques communes que je pourrais citer, des instituteurs ont eu l'heureuse pensée d'organiser parmi leurs élèves des sociétés protectrices des animaux utiles. Ces sociétés ont rendu de grands services, et je verrais avec plaisir leur nombre s'augmenter. »

Nous proposons d'ajouter le refrain :

C'est l'espoir du printemps,
C'est l'amour d'une mère,
Enfants, n'y touchez pas!

Examen d'un réactionnaire. — « M. Réné Bazin, licencié en droit, étudiant de la Faculté catholique d'Angers, vient de subir le premier examen de doctorat devant la Faculté de Paris, avec quatre boules blanches et une boule rouge.

« Dans un examen préalable, subi devant cinq professeurs de la Faculté libre d'Angers, M. Réné Bazin *avait obtenu également quatre boules blanches et une rouge.* »

(*Semaine d'Angers.*)

Voilà le danger des Universités catholiques, s'écriait à la lecture de ces quatre lignes, un homme du progrès; ces Universités trouveront de l'argent, des dévouements, de l'intelligence, auront la crême

des étudiants, et tourneront toujours aux boules blanches, et que voulez-vous que devienne notre république?

Une Université qui donne des fruits. — Un vol d'un capital de vingt et un millions accompagné de détournements de titres pour un autre gros capital, a eu lieu à la banque de Bruxelles, établissement solide.

On appelle, en notre siècle, établissement solide, une machine de papiers qu'un escroc peut assez facilement mettre en son gousset.

Le voleur est naturellement un caissier qui vivait royalement, quoique républicain, avec une demoiselle *Lolo.*

Toute la jeunesse élégante et oisive de Bruxelles est, dit-on, compromise par les billets et photographies découvertes chez la demoiselle à la mode, qui offrait beaucoup de soupers.

Parmi ces oisifs se trouvent les plus huppés des étudiants de l'Université libre-penseuse de Bruxelles. On devait s'y attendre.

« On vient de saisir une liste de souscripteurs qui avaient eu l'heureuse idée d'offrir à mademoiselle Lolo, un certain.... vase en *argent......* d'un usage par trop intime. On a tous les noms des jeunes gens qui ont imaginés cette galanterie. »

O symbole!

Enseignement classique pour les élections. — Les vieux auteurs païens ont du bon, surtout au temps d'élections et une certaine école catholique ennemie du suffrage universel a eu bien tort de les décrier.

Voici en effet un élève de l'Université qui, à propos des dernières élections a cru retrouver sur les affiches et dans les clubs une réminiscence de ses auteurs et il déclare que les candidats feraient bien mieux s'ils cultivaient les vieilles muses.

Jugez par cette traduction que nous empruntons à un journal léger et que nos confrères de l'enseignement classique pourront rectifier.

Comme le fait observer notre journal, il est parfois difficile de citer le grand classique grec, qui n'avait pas besoin de savoir le latin pour braver vivement l'honnêté; essayons cependant, en temps d'élection on peut, dit-on, tout dire.

Nos auteurs modernes sont enfoncés par Aristophane. Le corroyeur Cléon et un charcutier se disputent les suffrages du bonhomme Peuple :

« *Cléon.* — Peuple, convoque aussitôt l'Assemblée, pour juger qui de nous deux t'aime le plus et mérite tes faveurs...

« S'il est vrai que nul n'a fait autant de bien que moi au peuple athénien, permets, Peuple, que je continue à être nourri au Prytanée, sans rien faire; mais si je ne suis pas prêt à lutter seul contre tous pour ta défense, puissé-je périr, scié vif, et que ma peau soit découpée en lanières.

« *Le Charcutier.* — Et moi, Peuple, s'il n'est pas vrai que je t'aime et te chéris, qu'on me fasse cuire en fricassée; et si ce n'est pas assez dire, qu'on me râpe sur cette table même avec du fromage, pour me mettre en hachis, ou qu'on me passe un croc dans l'endroit sensible, et qu'on me traîne ainsi au Céramique.

« *Cléon.* — T'aimer plus que moi, Peuple, est-ce possible? Et d'abord, tant que tu as gouverné par mes conseils, n'ai-je pas rempli ton trésor, pressurant, torturant les uns, mendiant auprès des autres, me moquant des particuliers, et uniquement désireux de te plaire?

« *Le Charcutier.* — Il n'y a là, Peuple, rien de merveilleux; j'en ferai tout autant; je volerai des pains aux autres pour te les servir. Non, il n'a pour toi ni affection ni prévenance; il ne songe qu'à se chauffer avec ton bois; et je le prouve... Vois, il se soucie peu que tu sois durement assis sur la pierre; mais moi, je t'apporte ce coussin que j'ai cousu de mes mains. Lève-toi et essaie ce siége moelleux. N'as-tu pas assez usé tes fesses à Salamine?

« *Cléon.* — Jamais le peuple n'eut un défenseur, un ami plus dévoué, j'en jure sur ma tête.

« *Le Charcutier.* — Tu prétends l'aimer, et tu le vois depuis huit ans logé dans des tonneaux, dans des trous, dans des poulailliers, où la fumée l'aveugle.

. . . .

« *Cléon.* — Mais, mon cher, ne crois pas tout ce qu'il dit. Ah! tu ne trouveras jamais d'ami plus dévoué que moi.....

« *Le Charcutier.* — Tu ressembles aux pêcheurs d'anguilles : dans l'eau limpide, ils ne prennent rien; mais qu'ils agitent bien la vase, et la pêche sera bien bonne : ainsi ce n'est qu'en temps de troubles que tu garnis tes poches. Mais, dis-moi, toi qui vends tant de peaux, lui as-tu jamais fait cadeau de semelles pour ses souliers? et tu prétends l'aimer!

« *Le peuple.* — Non, il ne m'en a jamais donné !

« *Le Charcutier.* — Voilà qui peint l'homme; mais, moi, je t'ai acheté cette paire de souliers, accepte-la.

« *Cléon.* — Oh ! tu ne me vaincras pas en flagorneries. Je vais passer à Peuple ce vêtement-ci; tu n'as plus qu'à te pendre, coquin.

« *Le Charcutier.* Oh ! je serai plus effronté que toi..

« *Cléon.* — Non, sur ma foi ! Tiens, Peuple, régale-toi de ce plat; c'est ton salaire de juge qu'avec moi tu gagnes sans rien faire.

« *Le charcutier.* — Tiens, voici une petite boîte d'onguent, pour en frotter les plaies de tes jambes.

« *Cléon.* — Moi, je vais t'épiler tes cheveux blancs pour te rajeunir.

« *Le Charcutier.* — Prends cette queue de lièvre pour essuyer la chassie de tes yeux.

« *Cléon.* — Quand tu te moucheras, Peuple, essuie tes doigts à ma tête.

« *Le Charcutier.* — Non, à la mienne.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

SUJET.

Argentoratensis episcopus typographicæ artis repertori.

Argentoratensis episcopus typographicæ artis repertori, a quo Bibliam sacram nuperrime excusam acceperat, per epistolam gratias agit, eumque hortatur ut arti novæ, et quasi nascenti, studiosissime incumbat; quippe quæ et Ecclesiæ, et humanitatis et artium optimarum, etsi per eam errores etiam gliscere possent, adjutrix potentissima futura sit.

Version latine.

TEXTE.

Le peuple aux funérailles de S. Martin.

Jam vero in obsequium funeris credi non potest quanta hominum multitudo convenerit. Tota obviam corpori civitas ruit; cuncti ex agris atque vicis, multisque ex vicinis etiam urbibus affluerunt. O quantus luctus omnium! Quanta præcipue mœrentium lamenta monachorum! qui, eo die, fere ad duo millia convenisse dicuntur, specialis Martini gloria, cujus exemplo in Domini servitutem stirpes tantæ fructificaverant. Agebat nimirum ante se pastor exstinctus greges suos, sanctæ illius multitudinis pallidas turbas, agmina palliata, aut emeritorum laborum senes, aut juratos Christi in sacramenta tirones. Tum virginum chorus, fletu abstinens præ pudore, quum lætandum potius illi esse sentiret quem jam suo Dominus gremio confoveret, quam sancto dissimulabat gaudio quod dolebat! Siquidem fides flere prohiberet, gemitum extorqueret affectus : etenim tam erat sancta de illius gloria exultatio, quam pia de morte confusio. Ignosceres flentibus, gratularere gaudentibus; quia et pium est gaudere Martino, et pium est flere Martinum; dum unusquisque et sibi præstat ut doleat, et illi debet ut gaudeat. Hæc igitur beati viri corpus usque ad locum sepulchri hymnis

canora cœlestibus turba prosequitur. Comparetur, si placet, secularis illa pompa, non dicam funeris, sed triumphi : quid simile Martini exsequiis conferetur? Ducant illi præ curribus suis vinctos post terga captivos : Martini corpus hi qui mundum ductu illius vicerant, prosequuntur; illos confusis plausibus populorum honoret insania; Martino divinis plauditur psalmis; Martinus hymnis cœlestibus honoratur; illi, post triumphos suos, in tartara sæva truduntur; Martinus Abrahæ sinu lætus excipitur; Martinus, hic pauper et modicus, cœlum dives ingreditur; illinc nos, ut spero, custodiens, me hæc scribentem respicit, te legentem.

Sulp. Severi *Epist.* III, *ad Bassulam socrum suam.*

Version latine.

TEXTE.

Formicæ et apis ingenium et industria.

.... Quid referam quanto formica labori
Mensibus incumbat calidis, tectoque recondat
Provida congestas hiberna in pabula messes;
Erudiens mortale genus, tardamque pigrorum
Desidiem increpitans hebetemque ad munia sensum?
Cernis, ut uvidulos libans apis aurea flores
Decerpit lentum humorem, et salsugine dulci
Telluris medicatum adipem, pretiosaque cœli
Munera, purpureis sparsim gemmantia mappis;
Et rorem exsugit, quem concoxere tepentes
Primitiæ radiorum et blanda exordia lucis.
Inde domum revolat spoliis fragrantibus uda,
Serpylloque thymoque gravis, prædaque superbit.
Tum lectas partitur opes; sexangula primum
Horrea ductilibus ceris, cratesque favorum
Per forulos et cancellos quincunce polita
Ædificans. Credas musivum opus, ordine comptum
Dædaleo; Euclidisque omnes didicisse figuras,
Fabrilesque diu docilem excurrisse per artes :
Sic ad libellam concinne, sic ad amussim
Cuncta; cavis adeo vaginis limpida forma est
Et nitor; ingeniumque et mira industria lucent.
His tandem dites epulas, præsaga futuri,

Condere amat : quum tristis hiems nudaverit orbem,
Omniaque ingrata torpedine capta jacebunt,
Melle suo tacitos inter saturanda penates.

Card. MELCH. DE POLIGNAC, *Anti-Lucr.*, lib. VI, v. 98 et seq.

Discours latin.

Rhetor quidam discipulis exponit quare et quomodo aliter narrent pœtæ, aliter historici.

(Sujet donné dans le N° 52, t. IX, p. 368).

Sæpius animadvertistis, carissimi discipuli, quantum in narrando poetæ ab historicis differre soleant; ut, etsi eosdem eventus, alii soluto et pedestri sermone, alii certa quadam et dinumerata pedum ac versuum descriptione usi, peritissime etiam in suo quique genere tractent, vix tamen, nisi nonnulla vel rerum gestarum vel adhibitorum nominum similitudine perspecta, de rebus iisdem agi existimetis. Nec tamen versuum et prosæ orationis diversitate præcipua et generatim distincta inter poetas et historicos constat differentia, quum, etiamsi hexametris Peloponnesiacum bellum, servata eadem rerum dispositione, Thucydides descripsisset, historicus tamen, insoliti quidem generis, non utique poeta esset habendus. Ergo rebus, non stylo præsertim, in narrando poesis et historia inter se differunt. Quodquidem manifestius apparebit, si primum utriusque propositum, deinde rationes diversas in rebus explicandis, hinc ab historico, illinc a poeta adhibitas, exposuerimus.

Ac primum omnium ea mente poemata componuntur, ut qui ea legunt quamplurimum delectentur. Non quod e rebus poeticis nullum omnino fructum percipere possint; sunt enim plurima, et apud veteres et apud recentiores poetas, documenta quæ ad vitam hominum regendam vel ornandam pertinent, multaque Christiani poetæ et optima scripserunt, quibus animi in melius mutentur et ad majora sublimioraque evehantur; sed nunquam non illud oportet potissimum a poetis spectari, ut delectationem legentium efficiant, quum quidem non desint carminum auctores qui, etsi nullam ad vivendum hominibus utilitatem conferant, poetæ tamen, oblectatis et recreatis animis, optimo jure habeantur, et contra plurimi versuum conditores tam honesto nomine admodum indigni exstiterint, quorum libri, de rebus ad commoda hominum pertinentibus operose conscripti, nullo oblectamento, nulla venere, deferuntur

... in vicum vendentem thus et odores
Et piper et quidquid chartis amicitur ineptis.

Quam vero dissimilis historicus! Cujus scripta ad utilitatem maxime accommodata, non voluptatem inutilem efficere debent, sed homines docere res prius gestas, et futura tempora temporum præteritorum exemplis instituere et expolire. Nam docere homines (quodquidem verbis repetere non dubito), hoc opus proprium historici, hic labor est. Anteactarum enim rerum narratio, vera quidem et omnia quæ necessaria sunt ad docendum diligenter proponens, jejune autem et anguste et sine ulla amœnitate scripta, in pretio nonnullo est, etsi auctor ejus scribentium recte famam non consequatur; qui autem, historici nomen appetens et occupans, rerum intima nescit aut negligit, etiamsi plurimis ornatibus et locis opus suum distinxerit, non tamen in historicorum numero est reponendus. Amœnitas enim et stylus plurimum ad delectandum valent et rebus enarrandis pretium addunt; sunt autem omnibus scribentibus communia : sed exacta eventorum notitia, accuratissima causarum et effectuum indagatio, veritas in narrando incorrupta, religiosa in rebus describendis et depingendis hominum ingeniis, moribus, cupiditatibus diligentia, propria historico sunt et omnino necessaria. Summa ergo ope poetam et historicum, alterum ad delectandum, alterum ad docendum niti oportet.

Quum vero materia ad narrandum delecta fuit, non minor deprehendi potest inter utrumque diversitas. Alter enim res ut actæ sunt, meræ veritatis observator, refert, nec quidquam ei fictum aut dubium excogitare licet. Quod si quem, ut sæpius fit, agentem aut loquentem hominem ostendat, non satis erit illius acta vel dicta similia veri esse. Veram enim rerum effigiem, veras et incorruptas hominum similitudines quisquis legit historias ita requirit et expostulat, ut quidam exstiterint qui Herodoto et Tito Livio exprobraverint quod interdum rebus certis et veris incerta quædam et obscura, et per ora hominum antiquitus transmissa, miscuerint. Alteri contra, dummodo non incredibilibus indulgeat, maximam in simulando et fingendo libertatem facile concedimus. Multa certe et pulcherrima Homerus in *Iliade* et *Odyssea* invenit ac finxit, ut persuasum habeam pauca eo potissimum quo narravit modo evenisse; quibus tamen, veri similibus quidem et optime expositis, plurimum delectamur. Quod si clarissimo illi poetæ, qui Christianorum fidem, conatus et gloriam, et liberata ab infidelium jugo Hierosolyma celebravit, materiam certam et splendidam historia ministravit, quot et quantis illam excogitationibus et ornamentis auxit et illustravit! Quanta inventionis ubertas, quantus decor! Quot impetus, quot prælia, quot insidiæ, quot clades! Qui armorum utrinque sonitus! Quanta Christianorum ducum fortitudo, quanta pietas! Quam vero vehementibus quamque jucundis sensibus legentium animi percelluntur vicissim ac moventur! Quanto etiam splendore totum opus illu-

minatur, quum describitur certamen quo Christianis Cœli Potestates, Infidelibus Infernalia concilia favent!

Quosquidem ornatus ingenium poetæ, non historia suppeditavit. Præterea facilius intellectu est, quantum poeta ille Christianus Christianis, scilicet suis, reclamitante nemine, faveat. Quod certe apud historicum vitio verteretur; quippe qui, ut dixit auctor quidam Gallicus, nullius civitatis sit, etsi patriæ devotissimus, cui nunquam adulari debeat. Huc adde quod omnia ab historico, vel ingratissima si lex operis jubeat, oporteat tractari, quum contra liceat poetæ

... Quæ desperat tractata nitescere prosse, relinqui.

Quod si ad stylum veniamus, quanta in narrando inter poetam et historicum differentia! Hunc dilucida, celeris, brevis et in promptu posita oratio plerumque decet, nihil exquisitum, nihil magnificum, nisi forte res postulet, nihil ardentiori colore depictum, consectata; illum universus verborum splendor, universa sententiarum et imaginum magnificentia. Historicus subtilis est, acutus, modice ornatus, dominantibus ferme verbis utens; poeta, elatus, incensus, nullius verborum translationis aut immutationis parcus.

Sed jam satis est, carissimi discipuli, nam dies deficeret, si dinumeraremus quot viis ac rationibus dicendi narrationes poeticæ ab historicis narrationibus differant. Ad summam, illud fideliter mementote, quidquid ornandi, movendi, delectandi est, poetam in narrando decere; quidquid docendi, historicum.

Arist. B.

Thème grec.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° 60, t. X, p. 568).

Ἅπαντά γε ἐν ζώοις μὲν καίρια γίνεσθαι λέγεται, ἐν φύτοις δὲ καιριώτερα ἴσως ἔτι γίνεται. Τὰ γὰρ αὐτῶν ἄνθη ἁπαλὰ μὲν καὶ λεπτόμιτα, διὰ δὲ τοῦ χειμῶνος ὡς μικρῷ τινι ἐριοξύλῳ πως περικαλυπτόμενα, ἐν τῇ ὡραιοτέρᾳ, περιβαλλομένων γε δή, ὥσπερ φυλαξόντων αὐτά, τῶν φύλλων, ἀναπετασάμενα, εἶτα ἐν τῇ ἐπιτηδείᾳ ὥρᾳ μεταστρεφόμενα καρποφορεῖ, ἅπερ τὰ σπέρματα, ὅθενπερ δεύτερα ἐστι φυτὰ ἐξοίσαντα, περικαλύπτει. Πᾶν γάρ τι δένδρον σπόρους τινὰς φέρει, ὅμοιόν τι αὐτῷ φυτεύειν ἐπιτηδείους, ὥστε πτελέας μὲν αἰεὶ πτελέαν τινά, τῆς φύσεως γε δὴ ἐν τούτοισιν, ὥσπερ ἐξ ἀσφαλείας τινός, ἐνεργούσης, δρυὸς δὲ δρῦν

τινα ἀεὶ ἐκφύεσθαι. Ἐκεῖνοι γοῦν οἱ σπόροι, μέχρις οὗ χλωροί εἰσι καὶ αὐτοφυεῖς, τοῦ δένδρου, ἵνα πέπτωνται, ἀντέχονται· ἀπέχονται δ' αὐτόματοι, ὅταν ὡραῖοι ὦσιν, ἀπαῤῥεύουσι δὲ καὶ κάτω τοῦ δένδρου, καὶ προσεπιπίπτει τὰ φύλλα.

G. V.

SECONDE.

Composition française.

SUJET.

L'Allée de Frênes.

Le champ de bataille après la victoire. — C'est la nuit. — Tout autour, les rochers pyrénéens. — Spectacle d'horreur.—On entend, dans le lointain, le galop des escadrons Sarrasins en fuite.

Charlemagne, accompagné de quelques barons, entre dans la vallée et s'agenouille pour remercier Dieu de la victoire.

Puis il s'avance au milieu des morts. — Sa douleur à la vue des braves qui sont tombés. Il ordonne de leur donner la sépulture.

On creuse deux longues rangées de fosses et l'armée dépose les corps de ses martyrs. On place, sur chaque tombe, la lance de frêne du guerrier qu'elle renferme.

Le lendemain, le bois des lances était en fleurs; et l'on voit encore aujourd'hui une sombre allée de frênes qui conduit à Burgos.

Tiré de la *Légende des Paladins* (AUTRAN.)

Autre composition française.

SUJET.

La Messe.

En Galice, non loin du tombeau de S. Jacques, l'armée française assiste au Saint Sacrifice. — Vous décrirez cette solennelle et touchante cérémonie.

C'est Turpin, l'archevêque chevalier, qui est à l'autel.

Tous les guerriers s'acheminent vers la Sainte Table. — Allocution et bénédiction de l'Archevêque, qui tient la Sainte Hostie élevée.

Soudain ce cri : « Voici l'ennemi ! »

Les Français ne bougent pas, ils attendent silencieusement que le pain eucharistique ait été distribué à tous. Cependant on entend déjà le galop des cavaliers Sarrasins.

Enfin les chevaliers se relèvent, il était temps ! Les Sarrasins sont repoussés.

Et remettant l'épée au fourreau, les vainqueurs reviennent au pied de l'autel, où le Saint-Sacrifice s'achève dans le recueillement.

(*Ibidem*).

Version latine.

TEXTE.

Le Matin.

Mane jam clarum reserat fenestras,
Jam strepit nidis vigilax hirundo ;
Tu, velut primam mediamque noctem,
Parmeno, dormis.

Dormiunt glires hiemem perennem,
Sed cibo parcunt : tibi causa somni
Multa quod potas, nimiaque tendis
Mole saginam.

Inde nec flexas sonus intrat aures,
Et locum mentis sopor altus urget,
Nec coruscantis oculos lacessunt
Fulgura lucis.

Annuam quondam juveni quietem
Noctis et lucis vicibus manentem
Fabula fingunt, cui luna somnos
Continuarit.

Surge, nugator lacerande virgis ;
Surge, ne longus tibi somnus, unde
Non times, detur : rape membre molli,
Parmeno, tecto.

AUSONE.

TROISIÈME.

Version latine.

TEXTE.

Contre les combats de Gladiateurs.

Paratur gladiatorius ludus, ut lubidinem crudelicem luminum sanguis oblectet. Impletur in succum cibis fortioribus corpus, et arvinæ toris membrorum moles robusta pinguescit, ut saginatus in pœnam carius pereat. Homo occiditur in hominis voluptatem, et, ut quis possit occidere, peritia est, usus est, ars est; scelus non tantum geritur, sed et docetur! Quid potest inhumanius, quid acerbius dici? Disciplina est ut perimere quis possit, et gloria est quod perimit. Quid illud, oro te, quale est ubi se feris objiciunt quos nemo damnavit, ætate integra, honesta satis forma, veste pretiosa? Viventes in funus ornantur, malis suis miseri gloriantur. Pugnant ad bestias non crimine, sed furore; spectant filios suos patres. Frater in cavea est, et soror præsto est, et spectaculi licet pretium largior muneris apparatus amplificet, ut mœroribus suis mater intersit, hoc (proh dolor!) mater et redimit.

S. Cypr.

SCIENCES.

MEMOIRE SUR LE CALCUL INTÉGRAL.

(Suite.)

De la décomposition et de l'intégration des fractions rationnelles (1).

Décomposition de la fraction $\frac{F(x)}{\varphi(x)}\,dx$ dans le cas où, F et φ étant des fonctions entières en x, $\varphi(x)$ est un produit de facteurs égaux.

13. Si les facteurs sont tous égaux, on a

$$\varphi(x) = (x - a)^n$$

puisque alors a est la seule racine du polynome $\varphi(x)$. Si nous introduisons cette racine dans $F(x)$ et si ensuite nous développons ce polynôme suivant la formule de Taylor, en donnant à a mis pour x l'accroissement h, ce qui revient à poser :

(1) Voir le N° 56, t. X, p. 189.

$$x = a + h$$
d'où $$h = x - a,$$

nous aurons

$$F(x) = F(a) + F'(a)h + \frac{1}{2}F''(a)h^2 + \frac{1}{2.3}F'''(a)h^3 + ...$$

Quant au dénominateur $(x - a)^n$, il deviendra h^n, en sorte que l'on aura

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)} . dx = \left(\frac{F(a)}{h^n} + \frac{F'(a)h}{h^n} + \frac{1}{2} . \frac{F''(a)h^2}{h^n} + ...\right) dx$$

ou

$$\frac{F(a)}{h^n} + \frac{F'(a)}{h^{n-1}} + \frac{1}{2} . \frac{F''(a)}{h^{n-2}} + ...$$

Remplaçant enfin h par sa valeur $x - a$, nous pourrons écrire

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)} . dx = \left(\frac{F(a)}{(x-a)^n} + \frac{F'(a)}{(x-a)^{n-1}} + \frac{1}{2} . \frac{F''(a)}{(x-a)^{n-2}} + ...\right) dx$$

Ainsi *la fraction proposée se décompose en* n *fractions dont les numérateurs sont ce que deviennent* $F(x)$ *et ses dérivées lorsqu'on y pose* $x = a$.

Soit, par exemple, la fraction

$$\frac{x^3 - 5x^2 - 6x + 8}{(x - 2)^4} . dx$$

Les dérivées du numérateur sont $3x^2 - 10x - 6$; $(6x - 10)$; 6. Si l'on y introduit $x = 2$, valeur qui annule le dénominateur, on obtient :

$$F(x) = -16;\ F'(x) = -14;\ \frac{1}{2}F''(x) = 1;\ \frac{1}{2.3}F'''(x) = 1,$$

et la fraction devient :

$$\frac{x^3 - 5x^2 - 6x + 8}{(x-2)^4} . dx = -\frac{16dx}{(x-2)^4} - \frac{14dx}{(x-2)^3} + \frac{dx}{(x-2)^2} + \frac{dx}{x-2}$$

INTÉGRATION DES FRACTIONS DE LA FORME $\frac{Adx}{(x-a)^n}$.

14. Il résulte clairement de ce qu'on vient de voir que l'intégration d'une fraction rationnelle dont le dénominateur n'a que des racines égales, se ramène à l'intégration successive d'une série de fractions de la forme $\frac{A.dx}{(x-a)^n}$. La dernière de ces fractions étant toujours $\frac{A.dx}{x-a}$ s'intégrera d'après la règle du n° 11. Or, l'intégration de $\frac{A.dx}{(x-a)^n}$

n'est qu'un cas particulier d'un problème connu. On peut s'en convaincre en changeant le mode d'écriture. En effet, $\frac{A\,dx}{(x-a)^n} = A(x-a)^{-n}.dx$, expression dont l'intégrale est $-\frac{A}{(n-1)(x-a)^{n-1}}$. Nous n'avons donc qu'à appliquer cette règle très-simple, pour obtenir l'intégrale cherchée.

Voici le tableau du calcul :

On demande

$$\int \frac{x^3-5x^2-6x+8}{(x-2)^4} = \int -\frac{16dx}{(x-2)^4} + \int -\frac{14dx}{(x-2)^3} +$$

$$+ \int \frac{dx}{(x-2)^2} + \int \frac{dx}{x-2}.$$

Or

$$\int -\frac{16dx}{(x-2)^4} = \frac{16}{3(x-2)^3}$$

$$\int -\frac{14dx}{(x-2)^3} = \frac{14}{2(x-2)^2}$$

$$\int \frac{dx}{(x-2)^2} = -\frac{1}{x-2}$$

$$\int \frac{dx}{x-2} = l.n.\,(x-2) \qquad \text{d'après le n° 11.}$$

Il ne reste plus qu'à grouper ces intégrales partielles pour avoir l'intégrale totale :

$$\frac{16}{3(x-2)^3} + \frac{14}{2(x-2)^2} - \frac{1}{x-2} + l.n.\,(x-2).$$

Décomposition de $\frac{F(x)}{\varphi(x)}.dx$ dans le cas où, F *et* φ étant des fonctions entières en x, $\varphi(x)$ est un produit mêlé de facteurs égaux et de facteurs inégaux.

15. Supposons que par les procédés ordinaires de l'algèbre on ait calculé les racines du dénominateur, et représentons par $(x-a)^n$ le produit des racines égales; $\varphi_1(x)$ étant celui des racines inégales.

La fraction pourra s'écrire

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)}.dx = \frac{Adx}{\varphi_1(x)} + \frac{Bdx}{(x-a)^n}$$

Il suffit de trouver des valeurs convenables de A et de B; ces valeurs une fois connues, le problème sera résolu, car la décomposition de $\frac{A}{\varphi_1(x)}$ et celle de $\frac{B}{(x-a)^n}$ rentrent dans les cas précédents.

Calculons donc A et B.

16. *Calcul de* B. — L'égalité ci-dessus donne facilement

$$F(x) = A\,(x-a)^n + B\,\varphi_1(x);$$

équation d'où nous allons d'abord tirer B en fonction de $F(x)$, $\varphi_1(x)$ et $(x-a)^n$.

Pour cela, faisons $x = a + h$, dans les deux membres, et développons, en observant que A et B, étant nécessairement fonctions de x, tombent sous la loi du développement. Nous aurons

$$F(x) + F'(x)h + \frac{1}{2}F''(x)h^2 + \dots = \left(A + A'h + \frac{1}{2}A''h^2 + \dots\right)h^n +$$
$$+ \left(B + B'h + \frac{1}{2}B''h^2 + \dots\right)\left(\varphi_1(x) + \varphi'_1(x) + \frac{1}{2}\varphi''_1(x)h^2 + \dots\right)$$

Effectuons les multiplications indiquées et ordonnons par rapport aux puissances de h, de manière que le deuxième membre corresponde terme pour terme au premier, et n'en diffère que par la forme des coefficients; nous obtiendrons

$$F(x) + F'(x)h + \frac{1}{2}F''(x)h^2 + \dots = B\varphi_1(x) + [B'\varphi_1(x) + B\varphi'_1(x)]\,h +$$
$$+ \left(\frac{1}{2}B''\varphi_1(x) + B'\varphi'_1(x) + \frac{1}{2}B\varphi''_1(x)\right)h^2 + \dots$$

Les deux membres sont des fonctions de x, recevant le même accroissement; à toute valeur du premier membre correspond exactement une valeur égale du second. De plus, ces deux membres sont ordonnés par rapport aux puissances de la même lettre; il est donc nécessaire que, malgré la manière différente dont les coefficients sont algébriquement exprimés, ces coefficients soient identiques; en sorte que nous pouvons écrire

(1) $F(x) = B\varphi_1(x)$

(2) $F'(x) = B'\varphi_1(x) + B\varphi'_1(x)$

(3) $\frac{1}{2}F''(x) = \frac{1}{2}B''\varphi_1(x) + B'\varphi'_1(x) + \frac{1}{2}B\varphi'_1(x)$

. . . .

Ces équations donneront la décomposition de $\frac{B}{(x-a)^n}$, si nous avons soin, d'après la règle du n° 13, d'y faire partout $x = a$.

Ainsi, b, b', b'' étant les valeurs reçues par B, B', B'', dans l'hypothèse $x = a$, nous aurons

$$\frac{B}{(x-a)^n} = \frac{b}{(x-a)^n} + \frac{b'}{(x-a)^{n-1}} + \frac{\frac{1}{2}b''}{(x-a)^{n-2}} + \dots$$

Quant à B, que nous devons nécessairement connaître pour calculer A, il a pour valeur

$$B = b + b'(x-a) + \frac{1}{2}.b''(x-a)^2 + \dots \qquad (4)$$

ainsi qu'il est facile de le vérifier d'après la dernière égalité.

17. *Calcul de A.* — Reprenons l'équation

$$F(x) = A(x-a)^n + B\varphi_1(x).$$

Elle donne

$$A = \frac{F(x) - B\varphi_1(x)}{(x-a)^n};$$

ce qui exige que le numérateur soit exactement divisible par $(x-a)^n$, puisque A est nécessairement entier en x. A étant donné par cette formule, la décomposition de $\frac{A}{\varphi_1(x)}$ s'effectuera d'après les règles que nous avons données plus haut (n° 7), sans exclure les particularités signalées dans les n^os suivants.

En résumé, la décomposition d'une fraction dont le dénominateur est un produit mêlé de facteurs égaux et de facteurs inégaux n'amène pas de fractions simples dont la forme diffère de celles que nous avons étudiées, et, par suite, l'intégration de ces fractions ne présente pas de difficulté nouvelle.

Nous terminerons par un exemple, et nous ne pensons pas être trop long en faisant précéder notre calcul d'un sommaire indicatif qui en éclairera la marche.

18. 1° Calcul des valeurs numériques de $F(x)$, $F'(x)$ .... $\varphi_1(x)$, $\varphi'_1(x)$ .... dans l'hypothèse $x = a$

2° Recherche de b, b', $\frac{1}{2}b''$, à l'aide des équations (1), (2), (3)...

3° Calcul de B par l'équation (4)

4° Calcul de A par la formule $A = \frac{F(x) - B\varphi_1(x)}{(x-a)^n}$

5° Décomposition de $\frac{A}{\varphi_1(x)}$ d'après les formules du n° 7.

Soit par exemple :

$$\frac{10x^4 - 26x^3 + 28x^2 - 10x + 6}{x^5 - 2x^4 + 2x^2 - x}.dx.$$

On voit facilement que cette expression équivaut à

$$\frac{10x^4 - 26x^3 + 28x^2 - 10x + 6}{(x-1)^3(x+1)x} . dx$$

et le calcul prendra la disposition suivante :

1° $F(x) = 10x^4 - 26x^3 + \ldots = 8$

$F'(x) = 40x^3 - 78x^2 + \ldots = 8$

$\frac{1}{2} F''(x) = \frac{1}{2}(120x^2 - 156x + 56) = 20 : 2 = 10.$

$\varphi_1(x) = x^2 + x = 2; \varphi'_1(x) = 2x + 1 = 3; \frac{1}{2}\varphi''_1(x) = 1,$

2° $b = 8 : 2 = 4$

$b' = \frac{8 - 4 \times 3}{2} = -2$

$\frac{1}{2} b'' = \frac{10 - 4 \times 1 - (-2 \times 3)}{2} = 6$

3° $B = 4 + [-2 \times (x-1)] + 6 \times (x-1)^2 = 6x^2 - 14x + 12$

Les premières fractions simples sont donc

$$\frac{6x^2 - 14x + 12}{(x-1)^3} = \frac{4}{(x-1)^3} - \frac{2}{(x-1)^2} + \frac{6}{(x-1)}$$

4° $A = \frac{10x^4 - 26x^3 + 28x^2 - 10x + 6 - (6x^2 - 14x + 12)(x^2 + x)}{x^3 - 3x^2 + 3x + 1}$

$= 4x - 6$

5° Les formules du n° 7 donnent facilement

$$\frac{4x - 6}{x^2 + x} = \frac{10}{x+1} - \frac{6}{x}$$

$\frac{10}{x+1}$ étant donné par la racine $x = -1$ et $-\frac{6}{x}$ par la racine $x = o$.

En sorte que la décomposition demandée est

$$\frac{4dx}{(x-1)^3} - \frac{2dx}{(x-1)^2} + \frac{6dx}{x-1} + \frac{10dx}{x+1} - \frac{6dx}{x}$$

ERRATA.

N° d'octobre 1875, page 561.

Au lieu de $-\frac{\beta^4 z.^{-2} dz}{z}$, il faut $-\frac{\beta^4 z^{-2}}{2}$

Au lieu de $-\frac{\beta^4(\alpha x + \beta).^{-2} dz}{z}$, il faut $-\frac{\beta^4(\alpha x + \beta)^{-2}}{2}$

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1a maii 1876.
E. d'Alzon, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.